

**GRAND
THÉÂTRE
QUÉBEC**



R A P P O R T A N N U E L

2023-2024

SOMMAIRE

LETTRE AU MINISTRE	3
HOMMAGE À GAÉTAN MORENCY	4
MOT DU PRÉSIDENT	6
RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM	8
RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION	10
L'ORGANISATION	14
Mission	14
Un lieu de diffusion unique	14
Synthèse de la programmation 2023-2024	15
Spectacles et activités	16
TABLEAU SYNOPTIQUE PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027	22
RESSOURCES HUMAINES	23
Personnel permanent au 31 août 2024	23
RESSOURCES FINANCIÈRES	24
Rapport de la direction	24
Rapport de l'auditeur indépendant	25
États des résultats	27
UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES	46
GESTION DES EFFECTIFS	47
AUTRES EXIGENCES	48
Sommaire des résultats 2023-2024 du Plan d'action de développement durable 2023-2028	48
Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	52
La diversité, une valeur ajoutée	52
Code d'éthique et de déontologie	54
Gouvernance de la société	56
Profil des compétences	59
Activités du conseil d'administration et de ses comités	60
Relevé annuel des présences des membres du conseil d'administration et de ses comités	62
Rémunération	63
Accès aux documents et protection des renseignements personnels	64
Application de la politique linguistique de l'État et de la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle dans l'administration	64
Politique de financement des services publics 2023-2024	65
COMMANDITAIRES	66

RÉDACTION
L'équipe du Grand Théâtre de Québec
et Josianne Desloges, rédactrice

RÉVISION
Ghislain Bédard

COORDINATION
Mireille Pouliot et Lucie Cloutier

PHOTO DE LA COUVERTURE
Pas perdu
Photo : Stéphane Bourgeois

CONCEPTION VISUELLE ET INFOGRAPHIE
Benoit Tremblay Communication

LETTRE AU MINISTRE

Monsieur Mathieu Lacombe
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Monsieur le Ministre,

Conformément à la Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec (RLRQ, chapitre S-14.01), c'est avec plaisir que je vous présente, au nom des membres du conseil de la Société, le rapport annuel ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 août 2024.

Espérant que vous y trouverez tous les renseignements nécessaires, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le président du conseil d'administration,



Éric Thibault, CPA, CIA, ASC, C.Dir.



HOMMAGE À GAÉTAN MORENCY

**UN HUMANISTE DISCRET AU SERVICE CONSTANT DE LA CULTURE
1954-2023**

Les arts vivants, comme la vie même, représentent un tourbillon d'activités constituant un perpétuel chantier. Gaétan Morency avait tous les atouts pour bien comprendre cette réalité à la fois exigeante et enrichissante.

À l'origine pur produit du cours classique d'antan, Gaétan Morency s'est donc joint à l'équipe du Grand Théâtre le 27 juillet 2015, à titre de président-directeur général. Il comptait déjà alors plus d'une trentaine d'années d'expérience au sein de divers organismes culturels réputés, notamment le Cirque du Soleil et l'ADISQ. Grâce à sa vision globale et à son expertise exceptionnelle qui laissaient bien présager son engagement rassembleur, il allait rapidement se révéler l'homme de la situation pour redorer le blason du Grand Théâtre.

En faisant preuve dès le départ d'une grande capacité d'adaptation et d'innovation, fédérateur, il a su transmettre à toute l'équipe ses préoccupations profondes, entre autres en matière d'épanouissement culturel et social, d'accessibilité, de démocratisation, de médiation et d'inclusion.

Féru d'architecture et d'histoire, il a piloté, parmi ses nombreuses réalisations, un dossier particulièrement crucial pour la suite des choses : la sauvegarde de l'intégrité structurelle de l'édifice en béton qu'est le Grand Théâtre, et par le fait même de la monumentale murale de Jordi Bonet. Amorcé au printemps 2016,

ce colossal chantier devenu inévitable a exigé des travaux complexes durant 36 mois et au coût de 30 millions de dollars. Il en résulte un spectaculaire écrin de verre qui enrobe en toute transparence le Grand Théâtre. C'est une belle réussite, maintes fois primée depuis.

Souhaité depuis une vingtaine d'années par la programmation, le nouveau lieu de diffusion, complémentaire et d'une jauge plus intime, a enfin vu le jour en 2018 sous l'impulsion de M. Morency. Cette troisième salle de spectacle deviendra l'année suivante Le Studio, puis le STUDIOTELUS en décembre 2020. Changeant complètement la donne en matière de programmation maison, y compris durant la pandémie, ce nouvel espace convivial et multifonctionnel est consacré à la diffusion des arts de la scène et des arts visuels.

Gaétan Morency a toujours été d'un soutien indéfectible et enthousiaste quant aux nombreux partenariats, par exemple la coprésentation de spectacles avec La Rotonde, le Phoque Off, le Carrefour international de théâtre de Québec, le Centre Vidéotron, POP Montréal, L'Ampli de Québec, etc. Doté d'un esprit de collaboration singulièrement constructif, il croyait ardemment aux projets novateurs. Jamais avare de compliments ni de remerciements envers ses collègues et collaborateurs, il savait célébrer leurs bons coups, comme lors de la signature de la substantielle entente de commandite avec TELUS.

À son initiative, « sortir des murs » est devenu ici une habitude bien ancrée. Expositions célébrant le Grand Théâtre et Jordi Bonet, tant au Musée de la civilisation qu'au Musée national des beaux-arts du Québec, parution d'un livre sur les 50 ans du Grand Théâtre, réalisation d'un documentaire sur l'écrin de verre, créativité numérique tous azimuts, etc. Il a tout mis en œuvre pour faire rayonner le Grand Théâtre partout.

Grand adepte de l'économie circulaire, soulignant à juste titre la présence transversale de la culture comme pilier du développement durable, il s'est distingué également en établissant un partenariat avec les Urbainculteurs et Loisirs Montcalm pour réaliser un potager urbain dans la cour du Conservatoire de musique : depuis 2016, des centaines de kilogrammes de légumes et de petits fruits ont ainsi été distribués à des familles défavorisées de Québec. À la demande de Gaétan, Alvéole, entreprise spécialisée en apiculture urbaine, a aussi installé quelques ruches sur notre toit.

Merci à Gaétan Morency, un homme d'exception au diapason de son époque.



Michel Côté

Directeur de la programmation du Grand Théâtre de Québec de 2007 à 2022

MOT DU PRÉSIDENT



Photo: Vedim Daniel

UNE ANNÉE DE CHANGEMENT DE GARDE ET DE CROISSANCE

L'année 2023-2024 a été marquée par le départ et l'arrivée de nouveaux leaders au sein de la Société du Grand Théâtre de Québec. En effet, le décès subit du président-directeur général Gaétan Morency en décembre 2023 a mené à la nomination intérimaire de Claude Verret, également directeur de l'administration, puis à celle d'Annie Talbot au poste de présidente-directrice générale en août 2024.

C'est aussi en mai 2024 que s'est terminé le mandat de madame Carole Théberge après presque neuf années d'engagement au sein du conseil d'administration, dont six à titre de présidente. Passionnée de culture et fortement attachée au Grand Théâtre, elle aura été une figure importante des dernières années. Je tiens donc à saluer le travail qu'elle a accompli. D'ailleurs, je suis déjà à même de constater que l'organisation est dynamique, en santé, qu'elle est dotée de bonnes politiques de gouvernance et d'un solide plan stratégique.

RÉSULTATS À LA HAUSSE

L'année 2023-2024 est caractérisée par la croissance des activités et l'amélioration des résultats. En effet, tous les indicateurs importants sont en hausse : nombre de spectacles présentés, représentations offertes au public (720, incluant les représentations dans le Dôme, un record), billets vendus et, conséquemment, nombre de spectateurs accueillis.

Aussi, les activités de médiation, qui permettent d'établir davantage de liens entre les publics, les artistes et les œuvres, ont progressé, tout comme le nombre de partenariats établis avec différents acteurs du milieu culturel. Ces deux axes de développement nous permettent de continuer à assurer un large éventail de propositions aux différents publics de la capitale-nationale.

À la lumière de ces données contenues dans ce rapport annuel de gestion, vous pourrez constater que le Grand Théâtre s'impose comme un pilier important de la vie économique, sociale et culturelle de la ville de Québec et du Québec.

OPTIMISATION DES LIEUX DE DIFFUSION

L'optimisation de l'utilisation des espaces à l'intérieur et autour du Grand Théâtre a permis de diversifier et d'accroître l'offre d'activités, tout en générant davantage de revenus autonomes en location, en services techniques, en billetterie et en services connexes à la présentation de spectacles.

L'ajout d'un Dôme extérieur cet été en est un bel exemple : cette expérience inédite s'inscrivait en continuité avec celles qui sont proposées sur la scène de la salle Louis-Fréchette, au STUDIOTELUS, dans les différents foyers et lors d'activités dans la cour intérieure du Conservatoire de musique de Québec.

Jumelée à l'efficacité des efforts de mise en marché et à une gestion rigoureuse de ses opérations et de l'administration, cette optimisation a permis au Grand Théâtre d'accomplir sa mission et d'améliorer sa situation financière de manière significative.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES ATTEINTS

Les objectifs du plan stratégique liés à la diversification de l'offre, au développement de public, à la mise en valeur de la langue française et de la culture québécoise, à l'engagement du personnel et à l'optimisation opérationnelle ont tous été atteints et, dans certains cas, dépassés.

Je veux souligner l'expertise et la grande contribution des membres du personnel des différentes équipes du Grand Théâtre. Ils ont relevé le défi de la croissance et de l'optimisation opérationnelle, ce qui place l'organisation dans une position enviable sur le plan financier, ce qui est essentiel pour continuer à innover.

REMERCIEMENTS

D'abord, je remercie les membres du conseil d'administration pour leur accueil, leur implication et leur générosité, assurant une saine gouvernance de l'organisation année après année. Je me joins à un CA diversifié, compétent, expérimenté et très engagé dans la poursuite de la mission du Grand Théâtre.

Puis, je dois souligner la rigueur et le leadership de Claude Verret, CPA, qui a occupé le poste de PDG par intérim pendant une bonne partie de l'année. Sa détermination à maintenir l'organisation sur la bonne voie et son habileté à déterminer les priorités dans les circonstances ont permis au Grand Théâtre de garder le cap pendant une période assombrie par le départ de monsieur Morency.

Je remercie également le ministre Mathieu Lacombe pour son écoute et sa confiance, ainsi que les membres de son équipe au ministère de la Culture et des Communications.

Enfin, un énorme merci à nos partenaires et résidents qui ont à cœur, tout comme nous, de contribuer à une culture de grande qualité jour après jour. Les alliances que nous continuerons de forger avec eux contribueront à améliorer la qualité de la programmation, la diversité des spectacles et l'expérience client, et ce, au bénéfice du public qui nous comble par sa présence, sa curiosité et son amour des arts de la scène.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Eric Thibault', written in a cursive style.

Éric Thibault, CPA, CIA, ASC, C.Dir.

RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM



Photo : Stéphanie Bourgeois

À la suite du décès de monsieur Gaétan Morency, c'est avec honneur et fierté que j'ai accepté la direction générale par intérim de l'institution. Me retrouver à ce poste a été pour moi une expérience incroyable et inoubliable. Lors de ma nomination, mon leitmotiv était le suivant :

Effectuons notre travail avec fierté et professionnalisme. Servons notre public avec toute la passion que nous savons y mettre et faisons du Grand Théâtre l'endroit idéal pour tous les publics, artistes et travailleurs. Rendons ce magnifique joyau accessible à toute la population.

Je tiens à remercier personnellement les membres du conseil d'administration de la Société, nos résidents ainsi que tous les employés du Grand Théâtre qui, avec leur dévouement et leur professionnalisme, nous ont permis de traverser cette période difficile. Tous étaient présents et je vous en remercie du fond du cœur.

UNE ANNÉE MARQUÉE PAR DE GRANDES AVANCÉES

- Toutes disciplines confondues, plus de 500 spectacles ont été présentés dans les salles Louis-Fréchette et Octave-Crémazie et le STUDIOTELUS;
- Plus de 260 représentations de l'expérience immersive *Pink Floyd - The Dark Side of the Moon* ont été présentées dans le Dôme;
- Pour la première fois depuis sa création, plus de 350 000 spectateurs ont convergé vers le Grand Théâtre pour assister à un spectacle;
- En collaboration avec notre partenaire TELUS, des investissements significatifs ont été faits dans la promotion de disciplines et de séries telles que la danse, les séries jeunesse ainsi que dans le développement des artistes;
- Pour la première fois depuis des années, et signe de la justesse des stratégies déployées, nous avons obtenu un excédent des revenus sur les dépenses de plus de 690 000 dollars.

Dans le cadre du programme de transformation numérique, nous avons dépassé plusieurs de nos objectifs, dont ceux-ci qui sont très significatifs :

- Plus de 1,7 million de sessions uniques sur le site Web;
- Plus de 4 % des visites sur le site Web se transforment en achat de billets, ce qui est exceptionnel;
- Plus de 80 000 abonnés à l'infolettre;
- Plus de 70 % des billets ont été vendus par l'entremise de notre site Web.

UN BÂTIMENT MAGNIFIQUE

Quel plaisir de travailler dans cet établissement! C'est un lieu magnifique où nous ne pouvons que nous sentir submergés d'émotions en imaginant tous les artistes qui s'y sont produits au cours des années. Le bâtiment est en excellent état et le financement nécessaire pour remplacer les systèmes de ventilation et de levage scénique de la salle Louis-Fréchette ayant été octroyé, cela permettra de mettre à niveau ces systèmes névralgiques de la plus grande scène de la capitale. Ces deux projets importants prendront place au Grand Théâtre au courant des prochains mois. Les valeurs qui nous habitent se concrétisent aussi par des actions chères à nos yeux, notamment notre potager urbain dont les récoltes sont remises à des organismes de sécurité alimentaire, ainsi que nos abeilles qui contribuent à la pollinisation du quartier Montcalm et de la colline Parlementaire tout en produisant du miel.

UN GRAND THÉÂTRE DANS UN MILIEU EN PLEINE MOUVANCE

Les habitudes de fréquentation en salles ont significativement changé depuis la pandémie, tant dans le profil des spectateurs que dans les moyens pour les rejoindre. Le milieu artistique subit également de nombreuses contraintes et la gestion de l'offre et de la demande demeure un défi constant. Tout cela a demandé une vigilance constante et une grande adaptabilité à chacune de nos équipes. Le Grand Théâtre a néanmoins poursuivi une croissance importante malgré ce contexte.

AU-DELÀ DE LA PRÉSENTATION DE SPECTACLES - UN VAISSEAU AMIRAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ARTS VIVANTS AU QUÉBEC

Le plan stratégique du Grand Théâtre comporte plusieurs actions qui vont permettre de consolider sa position en tant que vecteur de développement des arts de la scène dans la grande région de la Capitale-Nationale, et aussi en tant que promoteur de la langue française et de la diversité culturelle québécoise.

En plus de consolider notre position de chef de file de l'industrie, nous avons diversifié notre offre auprès du public. À titre d'exemple, la mise en place de la série famille qui s'adresse aux plus jeunes. L'objectif est de mettre en contact cette clientèle avec les arts de la scène et de développer le public et les artistes de demain.

Comme l'indique notre plan stratégique, le Grand Théâtre continuera d'être la courroie de transmission entre les acteurs qui gravitent autour de l'industrie culturelle des arts vivants en soutenant le développement de la clientèle, des artistes et des travailleurs de l'industrie dans la grande région de la Capitale-Nationale. La mission du Grand Théâtre comporte un volet important qui est celui d'offrir notre soutien et notre expertise à toute l'industrie. Fondamentalement, nous croyons que tous ensemble, nous aurons un immense succès à promouvoir l'offre culturelle québécoise et francophone.

En terminant, je désire souhaiter la bienvenue à notre nouvelle présidente-directrice générale, madame Annie Talbot. L'équipe du Grand Théâtre se met maintenant à sa disposition et nous l'assurons de notre entière collaboration pour continuer de mettre en place tous les morceaux de casse-tête qui permettront au Grand Théâtre d'être un incontournable de l'industrie culturelle au Québec.

Merci à notre public, à nos employés et à tous ceux qui, de près ou de loin, contribuent à assurer le succès du Grand Théâtre au cours des années.

Claude Verret, CPA
Président-directeur général par intérim
Directeur des finances et de l'administration

RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION



Photo: Stéphane Bourgeois

La saison 2023-2024 fut sans contredit une période de renouveau et d'innovation pour le Grand Théâtre de Québec. Conjuguant une augmentation marquée d'activités de diffusion et une conjoncture empreinte d'un ralentissement économique, nous avons aussi composé avec une industrie qui a fortement changé depuis la pandémie. Notre institution a su s'adapter avec agilité à ces grands défis pour atteindre nos résultats. La détermination de nos équipes et l'enthousiasme des spectateurs ont permis de vivre une saison riche et dynamique, dépassant nos attentes, et qui marquera un jalon majeur dans l'histoire du Grand Théâtre. Cette année revêt également une signification particulière pour moi puisque j'y aurai livré la première programmation entièrement élaborée sous ma gouverne depuis mon arrivée à l'automne 2022, avec en tête le respect de la mission dans un esprit d'innovation.

Les nouveaux projets artistiques ouvrent la voie à des perspectives inédites de programmation avec comme objectifs précis le renouvellement des publics et l'accessibilité. Plus que jamais, je suis engagé à poursuivre l'héritage tout en apportant une touche novatrice pour permettre à tous de faire du Grand Théâtre « leur » Grand Théâtre.

Avec le soutien de l'équipe de direction, pendant l'intérim rassembleur de Claude Verret, j'ai développé de nouveaux projets de diffusion visant à enrichir l'expérience du public. Nous avons mis en place des initiatives pour diversifier notre offre et renforcer l'engagement du public. Je tiens à exprimer ma gratitude à toute l'équipe pour leur travail et la passion qui les anime. Ils ont largement contribué à la réussite de cette année exceptionnelle.

À la lumière de ces résultats très significatifs, je suis déterminé à continuer d'insuffler une vision contemporaine grâce à une programmation de grande qualité. Nous avons maximisé l'utilisation des trois salles du Grand Théâtre : le STUDIOTELUS, la salle Octave-Crémazie et la salle Louis-Fréchette. Ces lieux continuent d'être des espaces de premier plan pour la culture à Québec. Notre rôle nous permet de contribuer activement au rayonnement des artistes émergents tout comme des artistes établis et cette saison l'aura nettement confirmé.

L'automne 2023 a marqué la fin des reports de spectacles et a permis d'accueillir de nombreux artistes dans nos salles. L'hiver a été le moment clé où nous avons pu faire découvrir à un public élargi des artistes de renom tout en présentant de nouveaux talents. Au total, plus de 283 spectacles ont eu lieu, sans compter les événements privés et les lancements d'albums.

À l'occasion de la Bourse RIDEAU, un événement phare de notre secteur, nous avons eu le plaisir d'accueillir des producteurs et leurs artistes lors de vitrines de spectacles au STUDIOTELUS et à la salle Louis-Fréchette. En tant qu'acteurs engagés de l'industrie, nous avons également été heureux de voir revenir les artistes émergents de la nouvelle scène musicale par l'entremise du Phoque OFF. Le STUDIOTELUS est un espace qui favorise l'interaction directe entre artistes et spectateurs, ouvrant la voie à un avenir prometteur pour la diffusion de spectacles et la présentation d'arts numériques, le tout dans un cadre d'exception, doté de moyens d'exposition remarquables.

Sous la direction de notre commissaire d'exposition, nous avons eu l'opportunité de présenter trois œuvres au cours de l'année, offrant à notre public des occasions uniques de découvrir les créations d'artistes des arts numériques, dans un contexte singulier et novateur.

Au cours de la saison 2023-2024, le Grand Théâtre de Québec a, une fois de plus, mis en lumière la richesse de la chanson francophone, en accueillant autant d'artistes établis que de talents émergents. Les chansons d'ici, d'Europe et de l'ensemble de la francophonie ont résonné dans nos salles, proposant une plateforme vibrante aux voix qui font la renommée de notre culture. Les *Mireille Mathieu*, *Catherine Ringer*, *Zaz* ou encore *Michel Fugain* ont fait le bonheur des spectateurs en offrant des performances dignes de leurs talents.

Nous sommes ravis du retour de figures emblématiques telles que *Jean-Michel Blais* et *Alexandra Stréliski* qui, par les nombreuses salles à guichets fermés, ont offert des moments inoubliables. Les artistes québécois, dont *Half Moon Run*, *JP Le Pad Tremblay*, *Daniel Bélanger* et *Souldia*, pour ne nommer que ceux-là, eurent la chance de faire briller notre identité musicale avec des concerts qui ont rassemblé des foules chantant en chœur leurs succès.

La relève ne fut pas en reste, avec de nombreuses représentations au STUDIOTELUS et lors des Croissants-Musique où de jeunes talents ont eu l'occasion de se produire et de se faire connaître. La salle Octave-Crémazie a également été un lieu de prédilection pour des artistes tels qu'*Adib Alkhalidey*, *Evelyne Brochu*, *Simon Lezoa* ou encore *Geddy Lee*.

Cette saison fut aussi celle de la mise en place de la Bourse Karim-Ouellet, dont l'héritage musical continue de toucher le cœur des gens. En collaboration avec la Ville de Québec, Solotech et De La Létourneau, une bourse d'une valeur de 10 000 \$ a été remise à l'artiste de Québec *Valence*, une première dont nous sommes plus que fiers!

La programmation de cette saison ne se limite pas à la chanson francophone. Nous avons eu également le plaisir d'accueillir des artistes internationaux tels que *Kenny Blues Boss Wayne*, *Gabi Hartmann*, *Mamadou Diabaté* ou *Kayhan Kalhor* entre autres, apportant une touche d'internationalité à notre scène.

La danse a de nouveau occupé une place importante dans notre programmation. Nous avons augmenté le nombre de représentations pour le plus grand plaisir des spectateurs. Que ce soit par notre programmation directe ou celle en collaboration avec La Rotonde, nous continuerons de soutenir cette discipline importante. De plus, nous sommes fiers de contribuer à la Bourse Fait à Québec, qui a été remise à l'artiste *Fabien Piché* pour honorer son travail et sa créativité. Notre programmation, jumelée à ce prix, souligne notre engagement envers les créateurs et les diffuseurs de cet art.

L'art de la parole, incarné par des récits touchants et humoristiques de *Fred Pellerin*, de *David Goudreault* ou de *Louise Latraverse*, a enchanté notre public, faisant de chaque représentation un moment de partage et de résonance collective à notre belle langue française.

La saison 2023-2024 a été riche en diversité, en émotions et en rires. Des spectacles d'humour, des rodages au STUDIOTELUS, jusqu'aux performances en salle Louis-Fréchette, notre programmation a voulu divertir et rassembler le public autour d'artistes qui font vibrer le Québec, tant des artistes établis tels que *Louis-José Houde* ou *Boucar Diouf* que ceux de la relève.

Notre programmation musicale est un véritable voyage à travers les genres, du jazz aux musiques du monde, en passant par le blues et le néoclassique. Nous sommes fiers d'offrir des expériences sonores uniques, loin des sentiers battus. Grâce à des collaborations avec des institutions telles que le Centre des musiciens du monde et le Festival Québec Jazz en Juin, nous avons su créer des ponts entre les différentes scènes musicales et ouvert de nouveaux horizons à notre public.

Notre série Famille est un véritable succès, et j'en suis particulièrement fier! En offrant des spectacles conçus pour les plus jeunes, nous contribuons à éveiller leur curiosité pour les arts vivants et à former les mélomanes de demain. Nous sommes convaincus que la musique a le pouvoir de transformer les vies et nous sommes déterminés à rendre nos salles accessibles à tous les publics, quels que soient leur âge ou leurs goûts.

PARTENARIAT, MÉDIATION ET DÉVELOPPEMENT DE PUBLIC

Notre engagement à soutenir la création artistique ne se limite pas à la simple présentation de spectacles. En nouant des partenariats solides avec des organismes de tous horizons, nous contribuons à rendre la culture accessible à tous, particulièrement aux communautés souvent marginalisées. Grâce à ces collaborations, nous avons pu offrir des expériences artistiques uniques à des publics diversifiés, tout en soutenant le développement de nouveaux talents. Ensemble, nous œuvrons pour faire de notre ville un véritable pôle culturel où chacun peut trouver sa place. Pour une deuxième année, notre partenariat avec le festival KWE! a été l'occasion de mettre en lumière les Premières Nations et les Inuits et de maintenir des liens significatifs reconnaissant leur importance dans l'univers culturel du Québec.

La musique a toujours été au cœur de la programmation du Grand Théâtre de Québec et le renouvellement du partenariat avec le Festival Québec Jazz en Juin nous offre non seulement la possibilité d'offrir une programmation de qualité mais aussi de soutenir un organisme de diffusion dans un créneau qui nécessite une aide pour poursuivre sa mission. Nous croyons profondément en notre rôle de facilitateur et pensons que les partenariats sont la clé d'un écosystème équilibré et porteur.

Nous avons aussi vécu de beaux moments en collaboration avec le Festival d'été de Québec par la présentation de huit spectacles, passant tantôt du symphonique au folk ou du néoclassique à des conférences. Ce premier partenariat de cette ampleur nous a permis d'offrir une expérience unique, dans un lieu de diffusion de qualité, à une clientèle préférant le confort des salles.

Notre collaboration avec La Rotonde se poursuit pour le plus grand plaisir des amateurs de danse et des artisans du milieu. Cette association nous permet de mettre en commun nos efforts et de rendre ainsi le développement dans ce secteur des arts vivants plus efficace. Depuis l'an dernier, nous partageons une précieuse collaboratrice commune consacrée au développement de public, nous permettant ainsi de rejoindre encore plus de spectateurs, d'organiser des classes de maître et de très courus apéros-danse. C'est une première pour nous d'investir autant dans ce domaine et de développer cette nouvelle orientation qui, du même coup, raffermir notre partenariat.

Portés également par la richesse de l'institution, nous avons initié un partenariat avec Les Productions Nuits d'Afrique en mettant sur pied le concours *Syli d'or de la musique du monde*, permettant ainsi d'affirmer nos valeurs d'inclusion et de diversité par le biais de la musique. En plus de prendre part à un panel portant sur la place des musiques du monde dans l'industrie, nous avons aussi participé au jury du concours, remis pour la toute première fois une bourse aux gagnants de l'édition 2024 des Syli d'or et reçu deux groupes ayant participé à ce concours. Nous collaborons aussi par le biais de la diffusion lors d'organisations de tournées durant la saison. Nous espérons que ce partenariat durera aussi longtemps que possible, pour le plus grand plaisir des spectateurs et des artistes. Une reconnaissance bien méritée de l'apport des afrodescendants à la culture du Québec.

Un de mes plus grands bonheurs à titre de directeur de la programmation est sans aucun doute l'amorce de nos actions de développement et de médiation de publics. Notre volonté de nous rapprocher des communautés culturelles, des groupes de citoyens et du milieu scolaire y est reflétée. Nous avons mis l'accent sur l'innovation et le renouvellement de notre programmation en créant des ponts avec ces organisations et groupes sociaux en ayant un seul objectif en tête : permettre au plus grand nombre d'accéder à la culture dans notre si belle institution. Grâce à des actions ciblées et une réponse enthousiaste, ce sont 28 actions qui furent réalisées, rejoignant plus de 1600 spectateurs. Tous sont les bienvenus en nos murs et ces résultats nous donnent la motivation pour poursuivre nos actions.

Toujours dans un esprit de collaboration, nous avons proposé des expériences artistiques inédites qui ont marqué les esprits grâce aux organismes phares que sont l'*Orchestre symphonique de Québec*, l'*Opéra de Québec* et *Le Trident*. Ces partenariats fructueux nous permettent non seulement d'enrichir notre offre culturelle mais aussi de positionner notre institution comme lieu de diffusion de calibre international. Ils ont proposé une programmation variée et de qualité répondant aux attentes d'un public nombreux et exigeant. Les réactions enthousiastes des spectateurs en témoignent.

Les valeurs communes qui unissent nos différentes institutions facilitent la collaboration et permettent de développer la programmation de manière structurante, en impliquant les artistes, les techniciens et les administrateurs de nos organisations. En travaillant en étroite collaboration avec nos résidents, nous créons un écosystème culturel dynamique où les idées circulent librement et où les talents s'épanouissent. Nous sommes convaincus que c'est en unissant nos forces que nous parviendrons à offrir une programmation toujours plus riche et innovante. La diffusion d'un premier Croissants-Musique avec l'*Opéra de Québec* ou encore la diffusion de la pièce *Michelin* avec *Le Trident* sont des succès qui nous font voir ces collaborations comme un renouveau pour les liens qui nous unissent déjà.

Enfin, un mot sur un projet qui illustre bien que la programmation est au cœur de l'innovation de notre organisation. Le projet du Dôme, au cours duquel nous avons diffusé 260 représentations du film immersif *The Dark Side of the Moon (50th anniversary film 360)*, a permis à plus de 26 000 spectateurs de vivre une expérience inédite dans la capitale. Hors normes certes, ces présentations ont eu un effet majeur dans notre saison et nous placent dorénavant à l'avant-garde en matière de diffusion.

L'importance d'exercer un leadership actif, de mettre en pratique une vision d'ouverture et de donner accès à la culture me permet de terminer cette année à titre de directeur de la programmation avec le sentiment du devoir accompli et dans un esprit de grande satisfaction. Une belle année qui se termine à la hauteur des efforts déployés par notre équipe.



Christian Noël
Directeur de la programmation

L'ORGANISATION

MISSION

Depuis plus de 50 ans, à titre de diffuseur majeur des arts de la scène, le Grand Théâtre de Québec favorise l'épanouissement culturel des citoyens de la région de la Capitale-Nationale et de l'est du Québec. En vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* adoptée en 1982 et modifiée en 2007, son rôle vise à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant de la scène internationale, nationale ou locale. La mission du Grand Théâtre consiste à procurer un lieu de résidence aux organismes majeurs, à favoriser l'accessibilité aux différentes formes d'arts de la scène et à promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

UN LIEU DE DIFFUSION UNIQUE

Le Grand Théâtre offre trois salles de spectacle hautement polyvalentes : Louis-Fréchette, qui peut accueillir 1 885 spectateurs, Octave-Crémazie, qui compte 510 places, et le STUDIOTELUS pouvant recevoir de 100 à 200 personnes, selon la formule. Cette troisième salle, munie d'un service de bar, se veut un espace multifonctionnel et polyvalent de création, de diffusion des arts numériques et des arts de la scène. Notons que le Grand Théâtre abrite aussi le Conservatoire de musique de Québec et deux salles de répétition. Le Grand Théâtre est également le foyer de trois institutions culturelles parmi les plus importantes de notre région, tant par leur renommée respective que par leur influence dans le milieu : l'Opéra de Québec, l'Orchestre symphonique de Québec et le Théâtre du Trident.

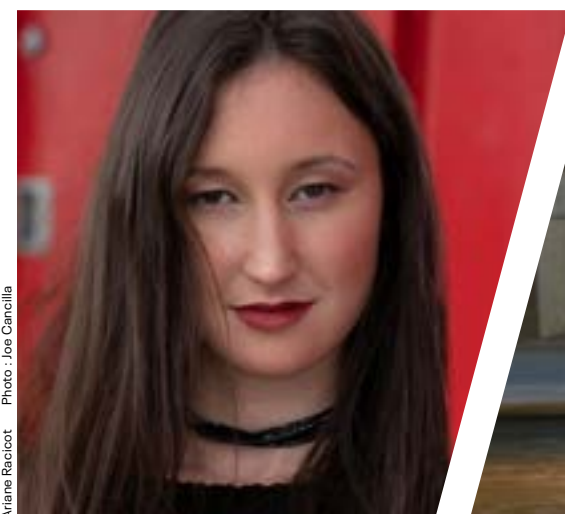


Photo : Joe Cancilla



Photo : Jean-François Gravel



Photo : Jean-François Gravel

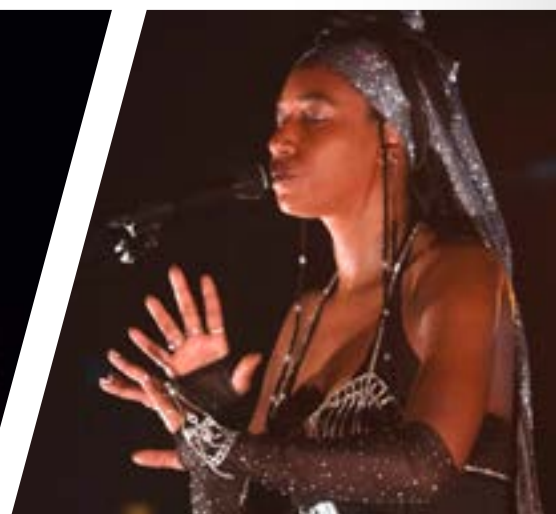


Photo : Jean-François Gravel

SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION 2023-2024

SALLE LOUIS-FRÉCHETTE	NOMBRE DE SPECTACLES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	POURCENTAGE D'ASSISTANCE	DIFFUSIONS REPRÉSENTATIONS CODIFFUSIONS
CHANSON FRANCOPHONE	13	16	22 715	84 %	9
CINÉ-CONFÉRENCES	6	6	4 942	44 %	0
COMÉDIE MUSICALE	2	18	25 872	84 %	0
CONCERTS SYMPHONIQUES	31	54	65 642	74 %	1
CONTE	1	6	11 100	99 %	0
DANSE	9	10	7 678	58 %	7
ÉVÉNEMENTS PRIVÉS	8	9	6 777	94 %	1
EXERCICES PÉDAGOGIQUES	1	1	175	100 %	0
HUMOUR	13	31	50 542	94 %	3
JAZZ	3	4	3 799	83 %	3
JEUNE PUBLIC	2	10	13 256	99 %	1
MUSIQUE DU MONDE	1	1	202	67 %	1
OPÉRA	3	12	9 928	50 %	0
RÉPÉTITION OUVERTE	1	1	150	100 %	0
THÉÂTRE	2	2	2 001	68 %	1
VARIÉTÉS	18	20	22 163	77 %	14
Sous-total	114	201	246 942	79 %	41

SALLE OCTAVE-CRÉMAZIE

CHANSON FRANCOPHONE	11	11	4 122	74 %	7
CINÉ-CONFÉRENCES	1	1	475	93 %	0
CONFÉRENCES	3	4	1 773	89 %	2
DANSE	2	2	287	29 %	1
ÉVÉNEMENTS PRIVÉS	3	3	690	92 %	0
HUMOUR	14	23	10 188	85 %	7
JAZZ	2	2	430	43 %	2
JEUNE PUBLIC	7	17	7 628	88 %	7
MUSIQUE DU MONDE	1	1	160	31 %	1
THÉÂTRE	8	120	44 423	74 %	0
VARIÉTÉS	11	11	3 410	61 %	10
Sous-total	63	195	73 586	76 %	37

STUDIOTELUS

CHANSON FRANCOPHONE	13	13	1 257	73 %	13
CONFÉRENCES	1	1	96	92 %	1
CONTE	1	1	160	100 %	1
HUMOUR	5	7	485	68 %	5
JAZZ	2	2	148	65 %	1
VARIÉTÉS	14	14	1 316	72 %	12
MUSIQUE DU MONDE	1	1	122	100 %	1
JEUNE PUBLIC	6	8	917	87 %	6
ÉVÉNEMENTS PRIVÉS	26	31	2 535	72 %	12
Sous-total	69	78	7 036	74 %	52

FOYERS, COUR ET AUTRES

Sous-total	38	51	6 638	85 %	36
-------------------	-----------	-----------	--------------	-------------	-----------

LE DÔME

Sous-total	1	199	19 453	98 %	1
Total	285	724	353 655	82 %	167

NOMBRE DE JOURS D'UTILISATION PAR SALLE

	LOUIS-FRÉCHETTE	OCTAVE-CRÉMAZIE	FOYERS & COUR	STUDIOTELUS	TOTAL
REPRÉSENTATIONS	197	191	33	97	518
MONTAGE, DÉMONTAGE ET RÉPÉTITIONS	81	56	0	0	137
Total	278	247	33	97	655

SPECTACLES ET ACTIVITÉS

Depuis plus de 50 ans, le Grand Théâtre de Québec fait vivre les arts de la scène et fait vibrer le cœur des Québécois. La diversité des spectacles programmés au cours de la saison 2023-2024 sur les scènes du Grand Théâtre visait à permettre des rencontres mémorables entre le public et des artistes de tous horizons. Comme en témoigne la revue des activités présentées, l'accès des citoyens à un large spectre des arts de la scène se voulait, encore une fois, une préoccupation centrale.

CHANSON ET VARIÉTÉS

Fer de lance de notre programmation maison, l'univers de la chanson et des variétés cherche à attirer un public nombreux afin qu'il puisse découvrir ou redécouvrir maints artistes et formations œuvrant dans des genres distincts. Les différents publics ont ainsi eu l'occasion d'apprécier des artistes de renom ou émergents, provenant de différents milieux, qui partagent leurs préoccupations et leurs aspirations.

SALLE LOUIS-FRÉCHETTE

Daniel Bélanger
Riopelle Symphonique
 Led Zeppelin Symphonic
 Alexandra Strélski
 Zaz
 Simon Leblanc
 Chilly Gonzales - **reporté**
 Cirque Kalabanté
 Boucar Diouf
 Plume Latraverse
 Jeremy Dutcher
 Fred Pellerin
Pub Royal
 Bobby Bazini
 Ensemble En direct de l'Univers
 Pierre Lapointe
 Half Moon Run
 Elisapie - **reporté**
 Luc Langevin
 Fabien Cloutier
Bugs Bunny à l'Orchestre symphonique
 April Wine
 Sam Breton - **annulé**
Pour une histoire d'un soir avec Joe Bocan, Marie-Denise Pelletier, Marie Carmen et Luce Dufault

JP Le Pad Tremblay
 Jireh Gospel
 Émile Bilodeau
 Michel Rivard
 Jérémie Demay
La Corriveau - La soif des corbeaux
 Dominique Fils-Aimé
Hommage à Metallica symphonique avec l'Orchestre symphonique de Québec
 Michel Fugain
 Mireille Mathieu
Game ON! Musique de jeu symphonique
 Mario Pelchat
 Adib Alkhalidey
 Queen Symphonic
 Thomas Deseur
 Roch Voisine - **reporté**
 Jean-Michel Blais et l'Orchestre symphonique de Québec
 Simon Gouache
Hommage à John Williams
L'Éternelle Renarde, sur les traces de Pauline Julien
 Marthe Laverdière
 David Goudreault
L'Expérience Nirvana symphonique unplugged avec l'Orchestre symphonique de Québec

Souldia
 Jason Bonham
 Shen Yun
 Daniel Auteuil
 Lara Fabian
 Zachary Richard
 Cinematic Orchestra
Star Wars : Un nouvel espoir en concert
 Gala ComediHa! - Fabien Cloutier
 Gala ComediHa! - Martin Petit
 Gala ComediHa! - Korine Coté
 Gala ComediHa! - Laurent Paquin
 Gala ComediHa! - Florence Longpré
 Gala ComediHa! - Billy Tellier
 ComediHa! - L'ÉVÈNEMENT JMP
 ComediHa! - Gala international
 ComediHa! - Dominic et Martin
 Les Grands Bien-Cuits ComediHa! - Claude Legault
 Les Grands Bien-Cuits ComediHa! - Patrick Groulx
 Les Grands Bien-Cuits ComediHa! - Mélanie Ménard
 Les Grands Bien-Cuits ComediHa! - Pierre Hébert
Don Juan - 20^e anniversaire



The Rural Alberta Advantage Photo : Matt Barnes



Queen Symphonic Photo : Stéphane Bourgeois



Souldia Photo : Stéphane Bourgeois



Daniel Auteuil Photo : Jean-François Gravel

SCÈNE DE LA SALLE LOUIS-FRÉCHETTE

Catherine Ringer
Hommage à Stevie Ray Vaughan avec SRV
 Tribute Blues Band
 Q-052 et Rymz

SALLE OCTAVE-CRÉMAZIE

Marie-Jo Thério
 Les sœurs Boulay
 Harry Manx
 Constantinople et Hana Blažiková
Brel et Barbara - Héros fragiles
 Marthe Laverdière
 Evelyne Brochu
 Charlie Cunningham
 Flore Laurentienne
 Maude Landry
 Jean-Thomas Jobin
Tout l'monde chez nous
 Pierre-Luc Pomerleau
 Steve Hill
 Guylaine Tremblay
 Cabaret Bio dégradable 2.0
 Kanen / Safia Nolin
 Damien Robitaille
 Louis-José Houde
 Ingrid St-Pierre
 Beyries
 Mamadou Diabaté

Dominique Morneau
 Simon Leoza
 Jean-Sébastien Girard
 Louise Latraverse
 Matt Andersen
 Charles Beauchesne
 Emilie Clepper
Une voix pour être aimée : Maria Callas
 Rosalie Vaillancourt
 Kayhan Kalhor, Kiya Tabassian et Hadi Hosseini
 Kenny "Blues Boss" Wayne
 Progject
 Gabi Hartman
 Erik Truffaz
 Geddy Lee
 Natalie Tenebaum
 Adib Alkhalidey
Ladies Night
 Guillaume Pineault

STUDIOTELUS

Hauterive
 Guy Bélanger
 Balaklava Blues
 Julyan
 La Patente
 Dominique Morneau
 Michel Faubert
 The Two
 Étienne Fletcher
 Viviane Audet
 Alexandre Champagne
 Anthoni Rémillard

Joe Grass
Lundis des là! Là! avec Nicolas Jobin
 Jonathan Personne - **annulé**
 Constantinople et invités
 Fuudge
 Jessica Chartrand
 Carotté
 Metò
 Adieu Narcisse
 Les Deuxluxes
 Francis Degrandpré
 Comment Debord
 The Rural Alberta Advantage
 Carl Mayotte
 Les Shirley
 BAIE - **annulé**
 Renan Luce
 Ramon Chicharron
 Katia Rock
 Jay Laliberté
 Geneviève Jodoin
 Montréal Guitare Trio
 Simon Delisle
 Solarium
Onweh

FOYER DE LA SALLE LOUIS-FRÉCHETTE

Taurey Butler
 Vincent Gagnon
 Ariane Racicot
 John Roney
Expérience Immersive Tribùt

HORS LES MURS - LE DÔME

Pink Floyd: The Dark Side of the Moon
(50th anniversary film 360)

COUR DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC

Pique-nique en musique - Vincent Khouni

DANSE

Depuis plusieurs décennies, le Grand Théâtre est reconnu comme un foyer de la danse. En plus de poursuivre une collaboration durable avec La Ronde, le Grand Théâtre est membre de l'association Danse sur les routes du Québec. Encore une fois, le public était convié à découvrir des productions audacieuses et emballantes. Représentatives des mouvances actuelles les plus marquantes en danse contemporaine notamment, les compagnies invitées à se produire sur nos scènes se font l'écho de tendances internationales qui contribuent à définir le genre.

Les Grands Ballets, *CASSE-NOISETTE*
Caroline Laurin-Beaucage
et Montréal Danse, *GROUND*
Louise Lecavalier / Fou Glorieux, *STATIONS*
Ismaël Mouaraki / Destins Croisés,
LE SACRE DE LILA
Rafael Palacios / Sankofa Danzafro,
DETRÁS DEL SUR : DANZAS PARA MANUEL
Agence Mickaël Spinnhirny,
MINUIT QUELQUE PART
Gauthier Dance, *SWAN LAKES*
Oona Doherty / *OD Works, HOPE HUNT + NAVY BLEU - annulé*
Ballets Jazz Montréal, *DANCE ME - MUSIQUE DE LEONARD COHEN*
Frédéric Gravel, *FEAR AND GREED*
Opéra national Taras Shevchenko,
LE BALLET NATIONAL D'UKRAINE
The Royal Family Dance Crew,
SKULLS & CROWNS
Agora de la culture mexicaine à Montréal,
musiciens de la Banda Azul de Oaxaca et
danseurs du Ballet Mexicain de Montréal,
GUELAGUETZA

FAMILLE

Soucieux de joindre un public de tous âges, le Grand Théâtre de Québec inclut des spectacles familiaux dans sa programmation. Créés spécialement pour les enfants et offerts à prix attractifs (voire gratuitement), ces événements connaissent un bel engouement et ce créneau est appelé à se développer.

Kalimba
Renée Robitaille
Nicolas Noël
Coucou Passe-Partout - Le spectacle
Bill Bestiole
Daniel Coutu
Les Petites Tounes
Atlas Géocircus
Zak
Sherloconte
Arthur l'Aventurier
Le Magicien d'Oz



Les Petite Tounes Photo : Jean-François Gravel



Dance Mé-Musique de Leonard Cohen Photo : Thierry Dubois



Maria Callas - Une voix pour être aimée Photo : Stéphane Bourgeois



Atlas Géocircus Photo : Stéphanie Bourgeois



Erik Truffaz Photo : Jean-François Gravel



Zachary Richard Photo : Jean-François Gravel



Michel Fugain

CONCERTS POUR TOUTES LES OREILLES

Depuis quelques saisons, des représentations sous le sceau des Concerts pour toutes les oreilles s'ajoutent à la programmation. Présentés en journée et avec un niveau sonore réduit, ces spectacles d'une heure cherchent à accroître l'intérêt des citoyens de tous âges pour la musique et les arts en général. Cette possibilité est très appréciée des familles et des aînés, par exemple.

Damien Robitaille
Comment Debord
Ariane Racicot

MUSIQUE SYMPHONIQUE

La saison 2023-2024 aura été marquée par une première année exceptionnelle de Clemens Schuldt à la direction musicale de l'Orchestre symphonique de Québec. Tout au long de la saison, *l'effet Clemens* s'est fait ressentir et l'Orchestre était plus présent que jamais dans la communauté par le biais, notamment, des activités extra-muros et des collaborations remarquables avec l'Orchestre du Centre National des Arts et du Toronto Mendelssohn Choir, par exemple. La saison s'est aussi distinguée par le concert entourant le 40^e anniversaire du hip-hop au Québec conçu par Webster et dont le projet s'est étendu à une exposition au Musée de la civilisation et à la réalisation d'un documentaire diffusé largement. Autre fait à noter : l'enregistrement du concert avec Lisa LeBlanc, ensuite disponible sur les plateformes d'écoute en ligne et la réalisation de quatre capsules Web pour les écoles.

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC

TÉTREAU & TCHAIKOVSKI avec Kahchun Wong, chef Stéphane Tétreault, violoncelle
CLEMENS SCHULDT ENTRE EN SCÈNE avec Clemens Schuldt, chef, et Simon Trpčeski, piano
LE CONCERTO POUR VIOLON DE MENDELSSOHN - Clemens Schuldt, chef, et Noa Wildschut, violon
40 ANS DE HIP-HOP - Dmitri Zrajevski, direction, et Marième, animatrice
LA GRANDE MESSE EN DO DE MOZART - Clemens Schuldt, chef; Magali Simard-Galdès, soprano; Krisztina Szabó, mezzo-soprano; Andrew Haji, tenor; Philippe Sly, baryton-basse; Chœur de l'Orchestre symphonique de Québec, David Rompré, chef de chœur
L'AVENTURE SYMPHONIQUE DE TNT - Le duo TNT et Orchestre symphonique de Québec; Frédéric Demers, trompette
Samuel Lalande-Markon : tuba
SCHULDT DIRIGE LA PREMIÈRE DE MAHLER - Clemens Schuldt, chef, et Claire Huangci, piano
HOLLYWOOD 7 - Jean-Sébastien Vallée, chef; Véronika Makdissi-Warren, animatrice et conceptrice; Bertrand Alain, animateur et concepteur; Janie Lavoie, scénographe; Chœur de l'Orchestre symphonique de Québec; David Rompré, chef de chœur
ISABEL LEONARD CHANTE SHÉHÉRAZADE - Lina González-Granados, cheffe; Isabel Leonard, mezzo-soprano

LES TABLEAUX D'UNE EXPOSITION - Anna Rokitina, cheffe; Baiba Skride, violon
LISA LEBLANC SYMPHONIQUE - Jean-Michel Malouf, chef; Lisa LeBlanc, auteure-compositrice-interprète
AUGUSTIN HADELICH JOUE BRAHMS - Clemens Schuldt, chef; Augustin Hadelich, violon
FAZIL SAY, VIRTUOSE DE L'EXTRÊME - Clemens Schuldt, chef; Fazil Say, piano; avec la participation de 10 étudiants du Conservatoire de musique de Québec.
DEUX ORCHESTRES POUR UNE SYMPHONIE - Alexander Shelley, chef; Orchestre du Centre national des Arts; Kevin Chen, pianiste; Toronto Mendelssohn Choir; Jean-Sébastien Vallée, directeur artistique du Toronto Mendelssohn Choir
PARIS À TRAVERS LES SIÈCLES - Clemens Schuldt, chef; Hélène Guilmette, soprano; Chœur de l'Orchestre symphonique de Québec; David Rompré, chef de chœur.
UNE SOIRÉE À BROADWAY - Clemens Schuldt, chef; Sarah Slean, chanteuse; Mike Janzen Trio
BABAR ET QUELQUES AUTRES NOTES - Benoit Gauthier, chef; Josée Girard, narratrice et metteuse en scène; Frédéric Ellis, illustrateur

L'ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

ÉCLAT avec Dmitri Zrajevski
SOUFFLE TERRESTRE avec Jean-Marie Zeitouni
ÉVEIL avec Airat Ichmouratov
Gala du Conservatoire de musique de Québec

AUTRE

Hommage à Vienne



SRV Hommage à Stevie Ray Vaughan Photo : Jean-François Gravel

Jean-Michel Blais Photo : Charline Clavier

OPÉRA

L'Opéra de Québec proposait une saison étonnante et détonnante en 2023-2024 avec un drame de Donizetti et une opérette de Strauss. Avec le même objectif de faire découvrir l'art lyrique au plus grand nombre, le directeur Jean-François Lapointe a aussi concocté pour le Festival d'opéra de Québec une programmation avec des propositions originales et variées.

L'OPÉRA DE QUÉBEC

LUCIE DE LAMMERMOOR - direction musicale de Jean-Marie Zeitouni et mise en scène de Nicola Berloff

LA CHAUVÉ-SOURIS - direction musicale de Nicolas Ellis et mise en scène de Bertrand Alain

FESTIVAL D'OPÉRA DE QUÉBEC

LA VIE PARISIENNE D'OFFENBACH - direction musicale de Thomas Le Duc-Moreau et mise en scène de Jean-Romain Vesperini

AUTRE

Lyrico

THÉÂTRE

La saison 2023-2024 est la première programmée par Olivier Arteau pour le Trident. Une saison qui a su allier l'audace et la fraîcheur en plus de témoigner d'enjeux de société forts et d'ouverture sur le monde. En plus des cinq productions régulières se sont ajoutés une production hors-série, quatre reprises à Montréal et deux spectacles en tournée. Au total, 383 artistes ont été engagés pour présenter 273 représentations théâtrales.

LE THÉÂTRE DU TRIDENT

Hosanna ou la Shéhérazade des pauvres, Texte de Michel Tremblay, montage et mise en scène de Maxime Robin

Pompières et pyromanes, Texte de Martine Delvaux, mise en scène par Le Bureau de l'APA

Coup de Vieux, Texte de Larry Tremblay, mise en scène de Claude Poissant, en coproduction avec le Centre du Théâtre d'Aujourd'hui

Orgueil et préjugés, Texte de Jane Austen, adaptation pour la scène de Marianne Marceau, mise en scène de Marie-Hélène Gendreau

Le Mythe d'Orphée, Adaptation pour la scène d'Isabelle Hubert, mise en scène de Alan Lake et de Frédérique Bradet, chorégraphies d'Alan Lake

Michelin, Texte de Michel-Maxime Legault et mise en scène de Marie-Thérèse Fortin

Gala du Conservatoire de musique de Québec

Prix Théâtre 2023-2024

AUTRE(S)

Symphorien, Texte de Pierre Huet et Louis Saia et mise en scène de Pierre Séguin et Louis Saia

Bachelor, Texte de Louis Saia et Louise Roy et mise en scène d'Édith Cochrane

Agamemnon in the ring, Texte d'Hilaire St-Laurent et mise en scène de Sofia Blondin et Hilaire St-Laurent

Pas Perdus, créé par Anais Barbeau Lavalette et Émile Proulx-Cloutier, conception narrative et mise en scène d'Émile Proulx-Cloutier, assistance à la mise en scène de Charlotte Ménard

CINÉ-CONFÉRENCES

Depuis nombre d'années, les Québécois parcourent la planète sans même devoir quitter leur port d'attache grâce aux ciné-conférences présentées par Les Grands Explorateurs. Pour chacune des sept destinations vedettes de la saison 2023-2024, l'auditoire était invité à vivre des incursions dans des cultures fascinantes et des environnements à couper le souffle.

LES GRANDS EXPLORATEURS

AUVERGNE, Terre de caractère
SÉNÉGAL, Aux portes de l'Afrique

Au pied de l'HIMALAYA méconnu
ARMÉNIE, Trait d'union entre hier et aujourd'hui

ROUTE 66, Le mythe du rêve américain

TOKYO, Au pays des extrêmes

LES CHEMINS DU SACRÉ, Redonner du sens à nos vies

ANIMATIONS GRATUITES

Afin de poursuivre une tradition d'initiations culturelles remontant aux origines du Grand Théâtre, une programmation d'animations visant à permettre à tous les Québécois de découvrir une pléiade d'artistes d'ici et d'ailleurs dans des répertoires très variés est proposée.

MIDIS-MUSIQUE

Coprésentation avec le Conservatoire de musique de Québec

Nabi Watters-Kim

Jean Barrette et Cassiana St-Cyr

Laurent Porter et Nabi Watters-Kim

Rose Deschênes et Olivier Roberge

Shantie Bédard-Pacif et Manylou

Charest-Boutillette

Léa Gariépy et Nabi Watters-Kim

Jonathan Huard et Laurent Port

Olivier Roberge et Nathanaël Cardinal

Simon Boily-Proulx

CROISSANTS-MUSIQUE

Rémi Bolduc

Jason Lang

Funk Lion

Palatine

Pied Léger

La Déferlence

Trio Malka

Soleil Launière

Maïa Barouh

Georges Ouel

DANSE Morin-Levasseur

Hugo Laporte

Mathieu Désy

Mirabelle - **annulé**

Sandrine Masse

Blanche Baillargeon

STUDIOTELUS

George Ouel - lancement d'album

Nicolas Boulé et Frédéric Samson - lancement d'album

Émile Proulx-Cloutier - lancement d'album

ŒUVRES NUMÉRIQUES, EXPOSITIONS ET VERNISSAGES

Caroline Laurin-Beaucage - *REBO(U)ND*

Philippe-Aubert Gauthier

et Tanya St-Pierre - *DANS UNE SORTIE DE RÊVE ÉVEILLÉ - L'INVITATION*

Pavitra Wickramasinghe - *UMBRA, L'OBSCURITÉ ET L'ABSENCE DE LUMIÈRE*

Slobodan Radosavljevic - *MURMURES ARCHITECTONIQUE*

JOURNÉES DE LA CULTURE 2023

Répétition ouverte par l'Orchestre symphonique de Québec

AltoFest Off par le Conservatoire de musique de Québec

CONFÉRENCES ET DISCUSSIONS

Formations sur les porteuses

Atelier Mois-Multi

Classe de maître *Dance Me*

Centre de la francophonie des Amériques - conférence et spectacle avec Émilie Landry

ÉVÉNEMENTS PRIVÉS

Comme chaque année, des organisations œuvrant dans divers secteurs d'activité ont choisi nos salles afin d'y tenir des événements privés faisant appel aux arts de la scène. Fidèle à sa réputation, l'équipe du Grand Théâtre met ainsi son expertise au service des clients afin de les guider dans leur démarche et de les accueillir dans des conditions optimales.

Kain - lancement d'album et écoute sur invitation

Délégation générale Wallonie-Bruxelles
Cocktail Orchestre symphonique de Québec

Ville de Québec - Reconnaissance des bénévoles 2023

Réception privée pour les invités du Ballet d'Ukraine

Fondation Portage

RIDEAU - vitrines

Phoque OFF - vitrines au STUDIOTELUS

La Tribu - réception et vitrines

Entourage - réception et vitrines

La Maison Fauve - réception et vitrine

Rencontre ROSEQ

Cérémonie d'engagement de l'ingénieur

Collecte de fonds - Drag-moi à Broadway

Remise de diplômes École Les Etchemins

Remise de diplômes École Pointe-Lévy

Les Homardises - Fondation Cité-Joie

Forum sur l'écoresponsabilité par Le Trident

Fête de reconnaissance des abonnés

par Le Trident

Réception privée pour invités

de ComediHa!

LANCEMENTS DE SAISON ET CONFÉRENCES DE PRESSE

Lancement de la programmation d'automne 2023 du STUDIOTELUS

Lancement de la série Famille 2023-2024

Lancement de saison de l'Orchestre symphonique de Québec 2024-2025

Lancement de saison DANSE 2024-2025

Conférence de presse et dévoilement -

Bourse Karim-Ouellet

Conférence de presse -

Festival Québec Jazz en Juin

Conférence de presse -

Lancement de saison du Domaine Forget

Conférence de presse - KWE!

À la rencontre des peuples autochtones

Conférence de presse -

Festival d'été de Québec au Grand Théâtre



Bevries Photo : Stéphanie Bourgoin

TABLEAU SYNOPTIQUE PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027

Mission

Procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

Vision

Être un acteur et un partenaire de premier plan pour le développement des arts vivants et de leurs publics dans la grande région de la Capitale-Nationale et au Québec.

Vision

La Société du Grand Théâtre de Québec adhère pleinement aux cinq valeurs fondamentales de l'administration publique québécoise que sont la compétence, l'impartialité, l'intégrité, la loyauté et le respect. Elle possède également ses propres valeurs organisationnelles qui guident l'ensemble de ses activités soit : la coopération, la diversité, l'inclusion, l'audace et la passion.

ENJEU 1 : DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE DANS TOUTE LEUR DIVERSITÉ

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	INDICATEURS	2023-2024	
			CIBLES	RÉSULTATS
1.1 Promouvoir des œuvres reflétant la diversité du domaine des arts de la scène du Québec.	1.1.1. Programmer les artistes du Québec, de la Francophonie et des Premières Nations.	1. Nombre de représentations d'artistes québécois (323)	323	477
		2. Nombre de représentations majoritairement en langue française (279)	279	338
		3. Nombre de représentations d'artistes autochtones (6)	6	7
	1.1.2. Offrir une programmation diversifiée et pluridisciplinaire.	4. Indice de diversité de Simpson ¹ (0.82)	0,82	
1.2 Viser le développement des publics.	1.2.1. Développer la programmation famille et jeune public.	5. Nombre de représentations pour jeune public et famille (15)	33	30
		6. Nombre de spectateurs (13 073)	24 800	21 670
	1.2.2. Développer des activités de médiation culturelle.	7. Nombre d'activités de médiation culturelle (8)	10	28
		8. Nombre de participants fréquentant les activités de médiation culturelle (600)	600	1 624

ENJEU 2 : PRODUCTIVITÉ ET EXPERTISE ORGANISATIONNELLE

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	INDICATEURS	2023-2024	
			CIBLES	RÉSULTATS
2.1 Maintenir et développer l'expertise et la performance organisationnelle.	2.1.1. Optimiser l'efficacité opérationnelle.	9. Nombre de jours d'utilisation de la salle Louis-Fréchette (253)	253	278
		10. Nombre de jours d'utilisation de la salle Octave-Crémazie (238)	238	247
		11. Nombre de jours d'utilisation du STUDIOTELUS (40)	40	80
		12. Taux d'assistance combiné (79 %)	80 %	79 %
		13. Taux de satisfaction du public (95 %)	95 %	93,6 %
	2.1.2. Optimiser l'engagement du personnel.	14. Taux d'engagement du personnel (68 %)	71 %	71 %

ENJEU 3 : DYNAMISME DE L'ÉCOSYSTÈME DE DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE DU QUÉBEC

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	INDICATEURS	2023-2024	
			CIBLES	RÉSULTATS
3.1 Exercer un leadership proactif et collaboratif dans l'écosystème des arts de la scène.	3.1.1 Développer les partenariats et la collaboration du GTQ au sein de l'écosystème des arts de la scène.	15. Nombre de spectacles qui découlent de partenariats contractualisés (15)	15	28

1. L'indice de diversité de Simpson est calculé en sommant les carrés des proportions de chaque type de performance et en soustrayant ce total de 1. Plus l'indice est proche de 1, plus la diversité est grande.

RESSOURCES HUMAINES

PERSONNEL PERMANENT AU 31 AOÛT 2024

CENTRE DE RESPONSABILITÉ

Direction générale	
Direction générale.....	2
Sous-total	2
Service à la clientèle	
Marketing et communication	5
Accueil	1
Billetterie	7
Sous-total	13
Direction de la programmation	
Programmation.....	3
Services scéniques	11
Sous-total	14
Direction de l'administration	
Administration	6
Immeuble	7
Sous-total	13
TOTAL	42

Étienne Hébert

Stagiaire - contenus numériques

Accueil

Geneviève Bergeron*

Cheffe de service

Billetterie

Olivia Allaire*

Cheffe de service

Sophie Boudreault

Coordonnatrice, billetterie et CRM

Marianne Allaire

Coordonnatrice, billetterie et CRM

Manon Desrochers

Adjointe à la cheffe de la billetterie

Valérie Nadeau

Préposée aux ventes

Caroline Ferraris

Préposée aux ventes

Esther Bernier

Préposée aux ventes

Serge Gingras

Chef projectionniste Salle Louis-Fréchette

Jean-Nicolas Soucy

Chef machiniste Salle Octave-Crémazie

Réjean Julien

Chef sonorisateur Salle Octave-Crémazie

Nyco Desmeules

Chef éclairagiste Salle Octave-Crémazie

Pierric Ciguineau

Chef polyvalent

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

Claude Verret**, CPA

Directeur des finances et de l'administration

Nathalie Voyer*

CPA, MBA Cheffe de la comptabilité

Shekib Hagi

Analyste en procédés

Hélène Lévesque, PCP

Responsable de la paie

Élise Lapointe

Technicienne en administration

Mariama Thérèse Ba

Technicienne en administration

Issabel Beaulieu-Gosselin

Technicienne en administration

Immeuble

Danny Labrie*

Chef de service

Jean-François Desmeules

Chargé de projets

Alexandre Picard

Électricien principal

Guy Hervé Mbunkeu T.

Électricien

Sylvain Nadeau

Ouvrier certifié d'entretien

Jacques Desbiens

Ouvrier certifié d'entretien

Jan Hendrik Van Wyk

Journalier

+ Membre du comité de direction

* Membre du comité de gestion

L'effectif régulier de la Société compte 42 postes au 31 août 2024. La Société embauche aussi, sur une base occasionnelle, plus de 200 employés, principalement des préposés à l'accueil, des techniciens de scène et des préposés aux ventes.

DIRECTION GÉNÉRALE

Claude Verret**, CPA

Président-directeur général par intérim

Nathalie Boulay

Adjointe exécutive

SERVICES À LA CLIENTÈLE

Marketing, communication

et expérience client

Jean-François Ermel**

Directeur

Lucie Cloutier*

Cheffe de service

Mireille Pouliot

Conseillère en communication

Marie-Ève Moisan

Conseillère en communication numérique

DIRECTION DE LA PROGRAMMATION

Christian Noël+*

Directeur de la programmation

Jean-Claude Anto

Coordonnateur à la programmation

Aude Renaud

Adjointe administrative

Services scéniques

Steeve Simard*

Chef de service

Philippe Poulin

Coordonnateur aux services scéniques

Salle Louis-Fréchette

Nadine Delisle

Coordonnatrice aux services scéniques

Salle Octave-Crémazie

Benoit Rousseau

Chef machiniste Salle Louis-Fréchette

Pierre Forgues Jr.

Chef sonorisateur Salle Louis-Fréchette

Jacques Mercier

Chef éclairagiste Salle Louis-Fréchette



RESSOURCES FINANCIÈRES

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes du secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société du Grand Théâtre de Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Présidente-directrice générale

Annie Talbot, ASC, C.DIR.

Directeur des finances et de l'administration

Claude Verret, CPA

Québec, le 18 décembre 2024



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2024, et l'état des résultats, l'état de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 août 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Daniel Martel, CPA auditeur
Directeur général d'audit

Québec, le 18 décembre 2024



ÉTATS DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2024

(en milliers de dollars)

	2024 BUDGET	2024 RÉEL	2023 RÉEL
REVENUS			
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - FONCTIONNEMENT (NOTE 5)	4 688	4 800	3 885
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - IMMOBILISATIONS	698	1 088	682
VIREMENTS DES SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	3 411	3 525	3 907
BILLETTERIE	1 668	2 192	1 523
SERVICES SCÉNIQUES	1 437	1 732	1 403
PRÉSENTATION DE SPECTACLES	2 439	3 915	1 824
LOCATION DE SALLES	1 259	1 212	1 149
STATIONNEMENT	202	226	199
COMMANDITES	500	510	541
SERVICES À LA CLIENTÈLE	141	201	157
INTÉRÊTS	276	430	343
AUTRES	37	31	44
	16 756	19 862	15 657
CHARGES			
SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX	6 101	6 679	6 037
TAXES MUNICIPALES ET SCOLAIRES	1 436	1 449	1 410
ÉNERGIE ET ASSURANCES	848	832	782
FRAIS ARTISTIQUES	1 750	2 697	1 343
FRAIS FINANCIERS (NOTE 6)	661	834	815
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS DE LA BÂTISSE	858	930	736
FRAIS DE VENTE DE LA BILLETTERIE	511	595	393
PUBLICITÉ	532	410	366
GARDIENNAGE	259	306	273
ACHATS, ENTRETIEN ET RÉPARATIONS D'ÉQUIPEMENTS	398	389	446
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	68	103	60
FOURNITURES	223	81	128
HONORAIRES PROFESSIONNELS	405	314	289
STATIONNEMENT	8	11	8
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 338	3 456	3 557
PERTES À LA RADIATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	68	188
CHARGE DE DÉSACTUALISATION SUR LES OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS	37	17	16
	17 433	19 171	16 847
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	(677)	691	(1 190)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



ÉTAT DE L'EXCÉDENT CUMULÉ DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2024

(en milliers de dollars)

	2024	2023
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	5 064	6 254
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	691	(1 190)
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (NOTE 13)	5 755	5 064

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 AOÛT 2024

(en milliers de dollars)

	2024	2023
ACTIFS FINANCIERS		
TRÉSORERIE	9 198	5 674
DÉBITEURS	810	552
SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (NOTE 7)	36 463	39 202
DÉPÔT DE CAUTIONNEMENT AUPRÈS DE L'OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR	160	160
	46 631	45 588
PASSIFS		
EMPRUNTS (NOTE 9)	7 006	4 651
DÉPÔTS SUR VENTE DE BILLETS	7 460	5 816
CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS (NOTE 8)	2 635	1 786
INTÉRÊTS COURUS	229	263
SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	38 429	39 586
DETTES À LONG TERME (NOTE 10)	28 095	32 702
OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS (NOTE 11)	325	301
	84 179	85 105
DETTE NETTE	(37 548)	(39 517)
ACTIFS NON FINANCIERS		
CHARGES PAYÉES D'AVANCE	660	657
FOURNITURES	81	72
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NOTE 12)	42 562	43 852
	43 303	44 581
EXCÉDENT CUMULÉ (NOTE 13)	5 755	5 064

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration

Éric Thibault, CPA auditeur, CIA, ASC, C.DIR.
Président du conseil d'administration

Annie Talbot, ASC, C.DIR.
Présidente-directrice générale



ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2024

(en milliers de dollars)

	2024 BUDGET	2024 RÉEL	2023 RÉEL
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	(677)	691	(1190)
VARIATION DUE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
ACQUISITIONS	2 305	(2 227)	(2 387)
PERTES À LA RADIATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	68	188
AMORTISSEMENT	3 338	3 456	3 557
RÉÉVALUATION DES OBLIGATIONS DE MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS		(7)	-
	4 966	1 981	168
VARIATION DES CHARGES PAYÉES D'AVANCE		(3)	(64)
VARIATION DES FOURNITURES		(9)	17
		(12)	(47)
DIMINUTION DE LA DETTE NETTE	4 966	1 969	121
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(39 353)	(39 517)	(39 638)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(34 387)	(37 548)	(39 517)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2024

(en milliers de dollars)

	2024	2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	691	(1190)
ÉLÉMENTS SANS INCIDENCE SUR LA TRÉSORERIE		
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 456	3 557
PERTES À LA RADIATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	68	188
VIREMENT DES SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	(3 525)	(3 907)
CHARGE DE DÉSACTUALISATION SUR LES OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS	17	16
VARIATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS RELIÉS AU FONCTIONNEMENT (NOTE 15)	2 059	(1782)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	2 766	(3 118)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	(2 243)	(2 728)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
NOUVEAUX EMPRUNTS	3 001	1 978
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS	(646)	(3 950)
NOUVELLES DETTES À LONG TERME	646	3 950
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	3 001	1 978
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	3 524	(3 868)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	5 674	9 542
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 15)	9 198	5 674

Des subventions à recevoir du gouvernement du Québec de 2 226 854 \$ (2023 : 2 550 215 \$) ont été constatées en contrepartie des subventions reportées du gouvernement du Québec. Ces transactions n'ont aucune incidence sur les flux de trésorerie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 AOÛT 2024

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars)

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

La Société du Grand Théâtre de Québec (la Société), personne morale au sens du Code civil, instituée en vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (RLRQ, chapitre S-14.01), a pour objet d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer le Grand Théâtre de Québec ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités par les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* (RLRQ, chapitre I-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (L.R.C. (1985), ch. 1 (5^e suppl.)), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toutes autres sources de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec celui-ci.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels.

Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, l'échéancier prévu des travaux, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation.

Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier des travaux qui est inconnu lorsqu'aucun plan de mise hors service des bâtiments n'est prévu.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La trésorerie, les débiteurs (autres que les taxes de vente à recevoir) et les subventions à recevoir du gouvernement du Québec sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts, les dépôts sur vente de billets (autre que les billets de présentation de spectacle et les chèques-cadeaux), les charges à payer et frais courus (autres que les avantages sociaux), les intérêts courus et les dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

REVENUS

Subventions du gouvernement du Québec

Les subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisées à titre de revenus dans l'exercice où le transfert a été autorisé et où la Société satisfait à tous les critères d'admissibilité, sauf lorsque, et dans la mesure où, le transfert crée une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenus a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives à ce passif sont rencontrées. Le solde est inscrit dans les subventions reportées.



Ventes de biens et services

Les revenus provenant de la vente de biens et services constituent des opérations avec obligations de prestation pour lesquelles la Société doit rendre un service ou fournir un bien précis en échange de la somme reçue du payeur. Ces revenus sont constatés au fur et à mesure que l'obligation est remplie, soit à un moment précis ou progressivement.

Obligations de prestation remplies à un moment précis

- Les revenus de la billetterie sont constatés au moment de la vente du billet.
- Les revenus de services scéniques sont constatés lorsque le service est rendu au payeur.
- Les revenus de présentation de spectacles sont constatés au moment de la représentation.

Obligations de prestation remplies progressivement

Les revenus de location de salles sont constatés au fur et à mesure que les locaux sont mis à la disposition du payeur.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et d'un compte à intérêts élevés, sans échéance.

PASSIF

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées :

- il y a présence d'une obligation juridiquement exécutoire qui contraint la Société à réaliser des activités particulières liées à la mise hors service permanente d'une immobilisation nécessitant une sortie de ressources économiques;
- l'obligation résulte de l'acquisition, de la construction, du développement, de la mise en valeur et/ou de l'utilisation normale de l'immobilisation;
- il est prévu que les activités particulières de mise hors service soient réalisées;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale de la valeur comptable de l'obligation est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure

estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée

À la suite de sa comptabilisation initiale, la valeur comptable de l'obligation est augmentée de la charge de désactualisation annuelle pour tenir compte de l'écoulement du temps. De plus, sa valeur comptable est ajustée pour tenir compte des variations de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale ou d'une révision du taux d'actualisation. Ces ajustements sont constatés à titre d'augmentation ou de diminution de la valeur comptable de l'immobilisation en cause. La valeur comptable révisée de l'immobilisation doit être amortie prospectivement.

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interemployeurs à prestations déterminées gouvernemental puisque la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour les congés de maladie et les vacances

La provision pour les congés de maladie et les vacances a été établie à partir des heures cumulées par les employés et des taux horaires prévus. Les congés de maladie et les vacances ainsi établis sont généralement payés dans l'exercice suivant. Ainsi, aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire.

Cette provision est présentée dans les charges à payer et frais courus.

ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs non financiers de la Société sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations, acquises du gouvernement du Québec pour une valeur symbolique, sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. Les autres acquisitions sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les honoraires professionnels et les autres frais directs ainsi que les coûts de mise hors service, le cas échéant. Les immobilisations, à l'exception du terrain, sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile prévue, soit :

CATÉGORIE	MÉTHODE	DURÉE
Bâtisse ¹	Linéaire	30 ans
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	Linéaire	15 ans
Équipement technique de scène	Linéaire	10 ans
Ameublement et équipement de bureau	Linéaire	5 ans
Équipement informatique	Linéaire	3 ans

(1) Les coûts de mise hors service d'immobilisations capitalisés dans la catégorie « Bâtisse » sont amortis sur une durée de 45 ans. « Bâtisse » sont amortis sur une durée de 45 ans.



Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. MODIFICATION COMPTABLE

Adoption d'une nouvelle norme comptable SP 3400, Revenus

Le 1^{er} août 2023, la Société a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3400, *Revenus* qui établit des normes de comptabilisation et d'information relatives aux opérations génératrices de revenus. Plus précisément, il différencie les revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») de ceux issus des opérations sans obligations de prestation (appelées « opérations sans contrepartie »).

Les principaux éléments de ce chapitre sont les suivants :

- Une obligation de prestation s'entend d'une promesse exécutoire de fournir des biens ou services précis à un payeur en particulier;
- La Société doit constater les revenus tirés d'opérations avec contrepartie lorsqu'elle remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou services promis au payeur;
- La constatation du revenu tiré d'une opération sans contrepartie doit se faire lorsque la Société a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève d'une opération passée ou d'un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

Pour les opérations avec contrepartie, la Société doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou services) sont distincts et doivent par conséquent être traités séparément. Lorsque la Société détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestations pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou services à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Société.

4. RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

La Société effectue un suivi de ses opérations par fonds.

	2024				2023
	FONDS DES OPÉRATIONS	FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL	FONDS DES IMMOBILISATIONS	TOTAL	TOTAL
REVENUS					
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - FONCTIONNEMENT	4 800	-	-	4 800	3 885
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - IMMOBILISATIONS	-	-	1 088	1 088	682
VIREMENTS DES SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	-	-	3 525	3 525	3 907
BILLETTERIE	2 192	-	-	2 192	1 523
SERVICES SCÉNIQUES	1 732	-	-	1 732	1 403
PRÉSENTATION DE SPECTACLES	3 915	-	-	3 915	1 824
LOCATION DE SALLES	1 212	-	-	1 212	1 149
STATIONNEMENT	226	-	-	226	199
COMMANDITES	510	-	-	510	541
SERVICES À LA CLIENTÈLE	201	-	-	201	157
INTÉRÊTS	430	-	-	430	343
AUTRES	31	-	-	31	44
	15 249	-	4 613	19 862	15 657
CHARGES					
SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX	6 679	-	-	6 679	6 037
TAXES MUNICIPALES ET SCOLAIRES	1 449	-	-	1 449	1 410
ÉNERGIE ET ASSURANCES	832	-	-	832	782
FRAIS ARTISTIQUES	2 697	-	-	2 697	1 343
FRAIS FINANCIERS	-	-	834	834	815
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS DE LA BÂTISSE	920	-	10	930	736
FRAIS DE VENTE DE LA BILLETTERIE	595	-	-	595	393
PUBLICITÉ	410	-	-	410	366
GARDIENNAGE	306	-	-	306	273
ACHATS, ENTRETIEN ET RÉPARATIONS D'ÉQUIPEMENTS	389	-	-	389	446
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	103	-	-	103	60
FOURNITURES	81	-	-	81	128
HONORAIRES PROFESSIONNELS	314	-	-	314	289
STATIONNEMENTS	11	-	-	11	8
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-	3 456	3 456	3 557
PERTES À LA RADIATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-	68	68	188
CHARGES DE DÉSACTUALISATION SUR LES OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS	-	-	17	17	16
	14 786	-	4 385	19 171	16 847
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	463	-	228	691	(1 190)
SOLDE DE FONDS AU DÉBUT	281	156	4 627	5 064	6 254
SOLDE DE FONDS À LA FIN	744	156	4 855	5 755	5 064





5. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions proviennent du ministère de la Culture et des Communications.

Subvention de fonctionnement

La subvention du ministère de la Culture et des Communications tient compte de l'obligation de la Société de loger gratuitement le Conservatoire de musique de Québec, entité sous contrôle commun, selon les conditions rattachées au transfert de propriété du terrain et de la bâtisse. La valeur comptable de cette obligation s'élève à 1 318 351 \$ (2023 : 1 283 275 \$) et se compose de la part annuelle attribuable au Conservatoire de musique de Québec pour les frais de fonctionnement, les taxes foncières et l'amortissement.

6. FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers de 833 930 \$ (2023 : 814 993 \$) comprennent principalement des intérêts sur les dettes à long terme de 623 485 \$ (2023 : 567 755 \$) et sur les emprunts de 210 445 \$ (2023 : 247 238 \$).

7. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec proviennent du ministère de la Culture et des Communications et se détaillent comme suit :

	2024	2023
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 262	38 288
FONCTIONNEMENT	580	563
REMBOURSEMENT DES INTÉRÊTS SUR LES DETTES À LONG TERME ET SUR LES EMPRUNTS	321	326
OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS	300	-
	36 463	39 177

De plus, une subvention à recevoir du ministère de la Cybersécurité et du Numérique de 0 \$ (2023 : 25 196 \$) provient du programme de rehaussement de la cybersécurité (PRC).

8. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2024	2023
CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS	1 149	831
SALAIRES	826	528
AVANTAGES SOCIAUX	285	122
PROVISION POUR LES CONGÉS DE MALADIE ET LES VACANCES (NOTE 16)	375	305
	2 635	1 786



9. EMPRUNTS

Le gouvernement du Québec a autorisé, par décret daté du 25 octobre 2023 (2023 : 22 mars 2023), la Société à instituer un régime d'emprunts valide jusqu'au 31 octobre 2024 (2023 : 31 octobre 2023). Ce décret lui permet d'emprunter un montant maximal de 17 473 101 \$ (2023 : 20 513 302 \$) par voie de marge de crédit ou à long terme pour ses besoins relatifs au maintien des immobilisations. De plus, ce décret autorise la Société à contracter pour ses besoins opérationnels des emprunts à court terme ou par marge de crédit d'une somme maximale de 800 000 \$ (2023 : 800 000 \$) dont le solde est inutilisé aux 31 août 2024 et 2023.

	2024	2023
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 1 905 870 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	1 769	1 666
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 1 791 841 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	1 400	895
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 5 050 000 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	1 090	985
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 1 658 521 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	793	289
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 1 708 415 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	781	-
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 1 010 000 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	488	425
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 1 841 533 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	485	41
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 1 691 851 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	131	-
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 56 661 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	57	20
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 48 783 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	12	-
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 404 000 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	-	212
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 202 000 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	-	74
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 4 780 835 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	-	23
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 46 965 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	-	21
	7 006	4 651

Au 31 août 2024, le taux préférentiel est de 4,186 % (2023 : 5,179 %).



10. DETTES À LONG TERME

Emprunts auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec.

	TAUX EFFECTIF	2024	2023
TAUX FIXE DE 1,345 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 2 682 005 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} MARS 2030.	1,44 %	16 040	18 705
TAUX FIXE DE 4,102 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 396 865 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} JUIN 2033.	4,20 %	3 556	3 950
TAUX FIXE DE 2,182 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 314 116 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} MARS 2031.	2,29 %	2 190	2 502
TAUX FIXE DE 1,996 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 270 913 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} MARS 2031.	2,09 %	1 890	2 159
TAUX FIXE DE 2,083 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 268 476 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} MARS 2029.	2,20 %	1 338	1 605
TAUX FIXE DE 1,330 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 146 398 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2030.	1,42 %	1 022	1 167
TAUX FIXE DE 2,454 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 251 626 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} MARS 2027.	2,60 %	753	1 003
TAUX FIXE DE 2,573 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 130 082 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} MARS 2027.	2,72 %	389	518
TAUX FIXE DE 3,966 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 80 176 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} DÉCEMBRE 2028.	4,05 %	400	-
TAUX FIXE DE 3,799 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 49 409 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} MARS 2029.	3,88 %	247	-
TAUX FIXE DE 3,271 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 119 614 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2024.	3,41 %	119	239
TAUX FIXE DE 2,432 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 30 487 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} DÉCEMBRE 2026.	2,52 %	91	122
TAUX FIXE DE 1,653 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 30 066 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} MARS 2026.	1,75 %	60	90
TAUX FIXE DE 1,893 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 327 338 \$ ÉCHUE LE 19 MARS 2024.	2,04 %	-	327
TAUX FIXE DE 2,961 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 309 247 \$ ÉCHUE LE 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2023.	3,11 %	-	309
TAUX FIXE DE 1,641 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 5 954 \$ ÉCHUE LE 11 MARS 2024.	1,76 %	-	6
		28 095	32 702



10. DETTES À LONG TERME (SUITE)

Au cours de l'exercice, le ministère de la Culture et des Communications a procédé au remboursement de dettes à long terme au nom de la Société pour une somme de 5 252 970 \$ (2023 : 4 854 433 \$). En contrepartie, la Société a comptabilisé dans ses livres une diminution équivalente de la subvention à recevoir. Ces transactions n'entraînent pas de mouvements de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie.

Les montants des versements en capital et intérêts à effectuer sur les dettes à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	CAPITAL	INTÉRÊTS
2025	4 770	546
2026	4 651	457
2027	4 621	369
2028	4 208	281
2029	4 208	204
2030 ET SUIVANTES	5 637	240

11. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Société concernent le désamiantage du Grand théâtre de Québec.

Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2024	2023
SOLDE AU DÉBUT	301	285
RÉVISION DE L'ESTIMATION	7	-
CHARGE DE DÉSACTUALISATION	17	16
SOLDE À LA FIN	325	301

Principales hypothèses utilisées

Le désamiantage du bâtiment, dont l'échéancier des travaux est inconnu, représente la totalité du passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Les principales hypothèses utilisées pour le désamiantage du Grand Théâtre de Québec sont les suivantes :

	2024	2023
TAUX D'ACTUALISATION ¹	4,98 %	5,54 %
PÉRIODE D'ACTUALISATION	37 ans	38 ans
TAUX D'INFLATION	2,57 %	2,93 %

Note 1 : La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Les coûts estimatifs non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service, au 31 août 2024 et utilisés dans l'évaluation du passif s'élèvent à 768 790 \$ (2023 : 771 187 \$).

Une subvention du gouvernement de 300 471 \$ a été octroyée à la Société relativement à ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. De ce montant, 254 453 \$ ont été comptabilisés dans les résultats de l'exercice. Le solde a été comptabilisé dans les subventions reportées du gouvernement du Québec.



12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024			2023		
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	NET	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	NET
TERRAIN	4 622	-	4 622	4 622	-	4 622
BÂTISSE	46 181	27 258	18 923	46 174	26 517	19 657
AJOUTS ET RÉPARATIONS MAJEURES À LA BÂTISSE	38 357	23 099	15 258	37 738	21 692	16 046
ÉQUIPEMENT TECHNIQUE DE SCÈNE	10 043	6 402	3 641	10 033	6 651	3 382
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	361	324	37	364	291	73
ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE	1 062	981	81	1 046	974	72
	100 626	58 064	42 562	99 977	56 125	43 852

Au cours de l'exercice, la Société a procédé à la révision des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ainsi qu'aux acquisitions et radiations suivantes :

	AUTRES VARIATIONS		ACQUISITIONS		RADIATIONS	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
BÂTISSE	7	-	-	-	-	-
AJOUTS ET RÉPARATIONS MAJEURES À LA BÂTISSE	-	-	1 251	1 604	632	727
ÉQUIPEMENT TECHNIQUE DE SCÈNE	-	-	911	748	901	508
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	-	-	-	15	3	78
ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE	-	-	65	20	49	-
	7	-	2 227	2 387	1 585	1 313

Les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 121 684 \$ (2023 : 137 325 \$) qui est inclus dans les charges à payer et frais courus au 31 août 2024. Ces mêmes acquisitions incluent des intérêts capitalisés au 31 août 2024 au montant de 74 737 \$ (2023 : 47 952 \$). Au 31 août 2024, la valeur des immobilisations non amorties, compte tenu que leurs travaux sont en cours de réalisation, s'élève à 1 982 166 \$ (2023 : 1 189 183 \$).

L'amortissement de l'exercice au montant de 3 455 900 \$ (2023 : 3 557 362 \$) se répartit comme suit dans les différentes catégories d'immobilisations :

	2024	2023
BÂTISSE	741	741
AJOUTS ET RÉPARATIONS MAJEURES À LA BÂTISSE	2 016	2 079
ÉQUIPEMENT TECHNIQUE DE SCÈNE	607	583
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	36	36
ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE	56	118
	3 456	3 557



13. EXCÉDENT CUMULÉ

L'excédent cumulé inclut un montant de 4 621 570 \$ correspondant à l'apport du gouvernement du Québec lors du transfert du terrain à la Société. Cette somme équivaut à la juste valeur lors du transfert.

14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS

Obligations contractuelles

La Société est liée par des obligations contractuelles pour ses opérations (principalement pour les services d'entretien et de sécurité) et pour ses immobilisations (projets de construction et d'aménagement). Certaines de ces obligations sont résiliables en tout temps sans pénalité, d'autres ne sont pas résiliables. Les paiements minimums exigibles pour les prochaines années s'établissent comme suit :

	OPÉRATIONS	IMMOBILISATIONS
2025	888	2 812
2026	329	6 196
2027	9	886
2028	2	-
2029 ET SUIVANTES	-	-
	1 228	9 894

Au 31 août 2023, les obligations contractuelles de la Société s'établissaient à 2 334 000 \$.

Droits contractuels

La Société a conclu une entente de commandite en vertu de laquelle elle recevra des sommes de la part du commanditaire. Les encaissements minimums anticipés pour les prochaines années s'établissent comme suit :

	COMMANDITE
2025	500
2026	500
2027	500
2028	500
2029 ET SUIVANTES	1 126
	3 126

Au 31 août 2023, les droits contractuels de la Société s'établissaient à 3 626 000 \$.



15. FLUX DE TRÉSORERIE

	2024	2023
TRÉSORERIE	9 198	5 674
VARIATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS RELIÉS AU FONCTIONNEMENT		
DÉBITEURS	(258)	(9)
SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	(287)	(626)
DÉPÔTS SUR VENTE DE BILLETS	1 644	273
CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS	865	(1 208)
INTÉRÊTS COURUS	(34)	(8)
SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	141	(157)
CHARGES PAYÉES D'AVANCE	(3)	(64)
FOURNITURES	(9)	17
	2 059	(1 782)

Frais financiers

Les intérêts versés par la Société au cours de l'exercice s'élèvent à 867 930 \$ (2023 : 822 800 \$).

Intérêts reçus

Les intérêts reçus par la Société au cours de l'exercice s'élèvent à 430 457 \$ (2023 : 342 724 \$).



16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Certains membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) du gouvernement du Québec. Ce régime, qui fait partie du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), est un régime interemployeurs à prestations déterminées qui comporte des garanties à la retraite et au décès. Au 1^{er} janvier 2024, le taux de cotisation de la Société pour ce régime est demeuré à 12,67 % de la masse salariale admissible. Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés.

La Société cotise également à un régime de retraite auquel participent certains membres de son personnel; soit le Régime de retraite simplifié (RRS) des employés du Grand Théâtre de Québec. L'autre régime est un REER collectif pour les employés de la scène de l'Alliance Internationale des Employés de scènes et des projectionnistes des États-Unis et du Canada, local 523. Ces régimes sont à cotisations déterminées et donnent droit à des prestations de retraite, de cessation de service et de décès. Le RRS concerne les employés et le personnel cadre de la Société alors que le REER collectif concerne les techniciens et techniciennes de scène de la Société. Le taux de cotisation de la Société pour le RRS est de 8,00 % (2023 : 8,00 %) du salaire admissible jusqu'à concurrence du maximum des gains admissibles (MGA) du régime de rentes du Québec et de 10,00 % (2023 : 10,00 %) du salaire admissible sur l'excédent du MGA et de 5,00 % (2023 : 5,00 %) du salaire admissible pour le REER collectif. La contribution de la Société pour le RRS s'est élevée à 194 250 \$ (2023 : 208 843 \$) et à 68 275 \$ (2023 : 55 296 \$) pour le REER collectif.

Le montant total des cotisations versées par la Société imputé aux résultats de l'exercice s'élève à 282 172 \$ (2023 : 296 702 \$). Les cotisations versées par les employés s'élèvent à 211 442 \$ (2023 : 224 592 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour les congés de maladie et les vacances :

La provision est incluse dans les charges à payer et frais courus (note 8).

	2024			2023
	CONGÉS DE MALADIE	VACANCES	TOTAL	TOTAL
SOLDE AU DÉBUT	37	268	305	287
CHARGE DE L'EXERCICE	96	480	576	533
PRESTATIONS VERSÉES AU COURS DE L'EXERCICE	(81)	(425)	(506)	(515)
SOLDE À LA FIN	52	323	375	305



17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la présidente-directrice générale de la Société.

La Société n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

18. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit au 31 août est la suivante :

	2024	2023
TRÉSORERIE	9 198	5 674
DÉBITEURS	779	552
SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	36 463	39 202
	46 440	45 428

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis auprès d'institutions financières réputées. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

Le risque associé aux débiteurs (autres que les taxes de vente à recevoir d'un montant de 30 680 \$ (2023 : 0 \$)) est réduit au minimum, puisque le montant est composé de plusieurs clients et aucun d'entre eux n'implique de sommes importantes. La Société enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédit potentielles et, à ce jour, ces pertes n'ont pas excédé les prévisions de la direction.

La valeur nette comptable des comptes à recevoir inclus dans les débiteurs de la Société au 31 août 2024 est de 314 703 \$ (2023 : 135 950 \$). L'échéance de ces comptes à recevoir est détaillée dans le tableau suivant :

	2024	2023
MOINS DE 30 JOURS	191	106
DE 30 À 59 JOURS	4	3
DE 60 À 89 JOURS	34	16
90 JOURS ET PLUS	86	11
	315	136
PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES	(36)	-
	279	136

La Société est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec est réduit au minimum puisque la Société respecte tous les critères d'admissibilité associés à l'octroi de ces subventions.



18. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

La Société considère qu'elle détient suffisamment de sources de financement pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

Les emprunts sont remboursables à demande et l'échéancier des dettes à long terme est présenté à la note 10.

L'échéance estimative pour les dépôts sur vente de billets, autres que ceux en lien avec des diffusions de spectacles et les chèques-cadeaux, est de 365 jours et correspond à un montant de 6 048 456 \$ (2023 : 4 513 151 \$).

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des charges à payer et frais courus (autres que les avantages sociaux) :

	2024	2023
MOINS DE 90 JOURS	1 975	1 355
DE 90 À 365 JOURS	375	309
	2 350	1 664

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs financiers et passifs financiers portant intérêt.

La trésorerie qui est détenue auprès d'institutions financières rapporte de l'intérêt au taux du marché et à taux fixe. L'objectif de la Société est de gérer l'exposition de sa trésorerie au risque de taux d'intérêt en maximisant les produits d'intérêts gagnés par les fonds excédentaires tout en conservant les liquidités minimales nécessaires à la bonne marche de ses activités.

La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que la Société tire de sa trésorerie. Les revenus d'intérêts pour l'exercice clos le 31 août 2024 sont de 430 457 \$ (2023 : 342 724 \$). Ainsi, si les autres variables étaient demeurées constantes, les revenus d'intérêts pour les mêmes périodes n'auraient pas varié de façon significative.

Les dettes à long terme portent intérêt à taux fixe, réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt, car la Société prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu. Les emprunts portent intérêt à taux variable, ce qui expose la Société au risque de taux d'intérêt. Cependant, ce risque est nul compte tenu que les intérêts sont entièrement subventionnés par le gouvernement du Québec.

19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2023 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2024.

UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Les ressources informationnelles au Grand Théâtre de Québec sont axées sur l'atteinte des principaux objectifs suivants :

- Faire connaître la programmation du Grand Théâtre auprès du public par les plateformes suivantes : site Web, réseaux sociaux, infolettres, etc.
- Permettre la vente des billets par les différentes méthodes suivantes : guichets, téléphones, site Web transactionnel, etc.
- Soutenir les différents services du Grand Théâtre dans la préparation et la présentation des spectacles en incluant la programmation, le marketing, l'accueil de la clientèle, la billetterie, les services scéniques, le service de l'immeuble et l'administration.
- Fournir à l'ensemble du personnel les outils bureautiques nécessaires à la réalisation de leurs tâches quotidiennes.
- Assurer une infrastructure sécuritaire, fiable et performante pour l'ensemble de l'organisation.

Au cours de l'exercice financier 2023-2024, les dépenses en ressources informationnelles se sont élevées à 174 000 \$. La composition du montant se répartit comme suit : 51 000 \$ pour les services gérés et le soutien pour la migration vers l'infonuagique, 53 000 \$ pour les services d'hébergement infonuagique et 70 000 \$ pour les différentes licences d'application et fournitures informatiques.

Au cours de l'exercice financier 2023-2024, les investissements en ressources informationnelles se sont élevés à 50 000 \$, en hausse de 30 000 \$ par rapport à l'exercice précédent. Ces investissements de 50 000 \$ ont servi à moderniser et à maintenir à jour le parc informatique.

Balaklava Blues Photo : Zahra Saleki



Flore Laurentienne Photo : Jean-François Gravel



JP Le pad Tremblay Photo : Stéphane Bourgeois



The TWO



GESTION DES EFFECTIFS

La Société du Grand Théâtre de Québec termine son exercice financier 2023-2024 avec un total de 148 134 heures rémunérées. Sur la base de l'exercice financier gouvernemental, du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024, la Société a compilé 138 140 heures alors que le nombre d'heures fixé par le ministère était de 138 141.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2023 AU 31 AOÛT 2024

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES (1)	HEURES SUPPLÉMENTAIRES (2)	TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES (3) = (1) + (2)	TOTAL EN ETC TRANSPOSÉS (4) = (3) / 1 826,3	2023-2024 TOTAL EN ETC TRANSPOSÉS (5)	ÉVOLUTION (6) = (4) - (5)
1. PERSONNEL D'ENCADREMENT	19 452	4	19 456	10,65	90,72	0,93
2. PERSONNEL PROFESSIONNEL	6 279	-	6 279	3,44	3,55	(0,11)
3. PERSONNEL INFIRMIER	-	-	-	-	-	-
4. PERSONNEL ENSEIGNANT	-	-	-	-	-	-
5. PERSONNEL DE BUREAU : TECHNICIENS ET ASSIMILÉS	104 279	7 400	111 679	61,15	49,37	11,78
6. AGENT DE LA PAIX	-	-	-	-	-	-
7. OUVRIERS PERSONNEL D'ENTRETIEN ET DE SERVICE	9 518	284	9 802	5,37	6,57	(1,2)
8. ÉTUDIANTS ET STAGIAIRES	918	-	918	0,50	-	0,5
TOTAL DES HEURES	140 446	7 687	148 134	81,11	69,22	11,90

À titre de diffuseur majeur des arts de la scène, la Société du Grand Théâtre de Québec favorise l'épanouissement culturel des citoyens de la région de la Capitale-Nationale et de l'est du Québec. En vertu de sa loi constitutive, son rôle consiste, d'une part, à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant des scènes internationale, nationale ou locale; et, d'autre part, à procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs de la région.

Donc, cette mission passe par la présentation du plus grand nombre de spectacles possible et par une utilisation maximale de la plus importante infrastructure culturelle publique de la ville de Québec consacrée aux citoyens. En conséquence, les heures travaillées sont un indicateur de performance de la SGTQ.

Par ailleurs, plus de 75 % des heures travaillées sont refacturées directement ou indirectement aux locataires externes (résidents ou autres).

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICE

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (2014, chapitre 17) (LGCE) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Pour les fins de l'application des mesures prévues à la LGCE, la Société doit faire mention dans son rapport annuel de la conclusion des ententes de services supérieurs à 25 000 \$.

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} septembre 2023 et le 31 août 2024

	NOMBRE	VALEUR
CONTRATS DE SERVICE AVEC UNE PERSONNE PHYSIQUE ¹	1	27 930 \$
CONTRATS DE SERVICE AVEC UN CONTRACTANT AUTRE QU'UNE PERSONNE PHYSIQUE ²	18	10 280 447 \$
TOTAL DES CONTRATS DE SERVICE	19	10 308 377 \$

1. Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non.
2. Inclut les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

AUTRES EXIGENCES

SOMMAIRE DES RÉSULTATS 2023-2024 DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023 2028

En tant que lieu de culture et de création, nous avons la conviction profonde que les arts vivants peuvent être des vecteurs de changement. Ils ont le pouvoir de toucher les cœurs, d'ouvrir les esprits et de faire résonner les enjeux de notre époque. Ils sont un langage universel, capable de transcender les frontières et les différences pour nous unir autour d'un objectif commun : celui de construire le monde de demain.

En plus de répondre aux attentes signifiées par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, notre ambition est d'être une institution culturelle inclusive, ouverte et tournée vers l'avenir. Une institution qui, loin de se replier sur elle-même face aux défis qui nous attendent, choisit d'embrasser ces défis et de les transformer en occasions d'action et d'innovation.

ACTION 1 : PROGRAMME DE SOBRIÉTÉ ET D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Un programme de sobriété et d'efficacité énergétique, qui associe innovation technologique et pratiques durables, a été élaboré pour l'ensemble des activités du GTQ. En 2023-2024, nous nous sommes concentrés sur la transition vers l'éclairage DEL pour les salles Louis-Fréchette et Octave-Crémazie, ainsi que pour la salle de répétition John-Applin. La disponibilité des salles et l'incompatibilité des systèmes électriques ont toutefois retardé l'atteinte des cibles.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2023-2024	RÉSULTATS 2023-2024
5.6.1 Accroître la durabilité du parc immobilier et des infrastructures.	Programme de sobriété et d'efficacité énergétique	1.1 Pourcentage d'éclairage converti en LED dans les salles Louis-Fréchette, Octave Crémazie et John Applin.	75 %	Salle Louis-Fréchette : 0 %, Salle Octave-Crémazie : 50 %, salle John-Applen : 50 % Cible non atteinte
		1.2 Pourcentage de projecteurs d'éclairage de scène incandescents remplacés par des projecteurs au DEL.		Cible non applicable
		1.3 Pourcentage de gaz renouvelable dans la consommation de gaz naturel.	10 %	0 % Cible non atteinte



Jean-Sébastien Girard Photo : Félix Renaud

Photo : Stéphane Bourgeois

ACTION 2 : PROGRAMME DE SOBRIÉTÉ ET D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le premier volet de cette action vise à s'approvisionner localement pour 80% des produits offerts dans les bars et en restauration pour soutenir l'économie locale et minimiser l'empreinte carbone associée au transport des produits. Nous avons ciblé les produits à haut volume dans un premier temps pour un maximum d'impacts.

Le deuxième volet concerne l'intégration de critères environnementaux dans les appels d'offres publics ainsi que dans les contrats donnés de gré à gré. Une étude de faisabilité a été réalisée pendant l'exercice.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2023-2024	RÉSULTATS 2023-2024
5.4.1 Accroître la part des acquisitions responsables.	Programme de sobriété et d'efficacité énergétique	2.1 Pourcentage de produits québécois dans l'offre des bars et la restauration.	75 %	64 % Cible non atteinte
		2.2 Proportion de contrats publics et donnés de gré à gré comportant des exigences environnementales.	Réalisation d'une étude de faisabilité et établissement des cibles.	Étude réalisée. Les cibles restent à déterminer Cible non atteinte

ACTION 3 : MISE EN VALEUR DE LA CULTURE QUÉBÉCOISE DES MÉTIERS DES ARTS DE LA SCÈNE

La mission du Grand Théâtre de Québec (GTQ) vise notamment à favoriser l'accès du plus grand nombre à une offre culturelle diversifiée et de grande qualité. Nous avons porté une attention particulière à la présentation d'artistes de culture québécoise, francophone et des Premières Nations, de même que la présentation de spectacles pour les enfants et les familles. De plus, au-delà de la démarche de diffusion, notre ambition est également d'encourager une participation active du public à travers des initiatives de médiation culturelle.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2023-2024	RÉSULTATS 2023-2024
3.2.1 Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel.	Mise en valeur de la culture québécoise des métiers des arts de la scène	3.1 Nombre de représentations de spectacles majoritairement en langue française.	279	338 Cible atteinte
		3.2 Nombre de représentations d'artistes québécois.	323	477 Cible atteinte
		3.3 Nombre de représentations d'artistes autochtones.	6	7 Cible atteinte
		3.4 Nombre de représentations pour jeune public et famille.	33	30 Cible non atteinte

ACTION 4 : PLAN DE MOBILITÉ DURABLE

Les activités du Grand Théâtre de Québec (GTQ) génèrent de nombreux déplacements du public, des artistes et des employés, ce qui a un impact important sur notre empreinte écologique. Bien qu'il soit impossible de contrôler le mode de déplacement utilisé par les gens qui fréquentent l'établissement, nous souhaitons élaborer un plan de mobilité durable visant le public et notre personnel. La première étape de notre plan, qui vise à réaliser une étude de mobilité du personnel, n'a malheureusement pu être réalisée durant l'exercice.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2023-2024	RÉSULTATS 2023-2024
5.6.1 Accroître la durabilité du parc immobilier et des infrastructures.	Plan de mobilité durable	4.1 Élaboration d'un Plan de mobilité durable pour les employés et le public.	Étude de mobilité du personnel.	Cible non atteinte

ACTION 5 : PLAN D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DE VALORISATION DES RESSOURCES

Notre plan d'économie circulaire et de valorisation des ressources vise essentiellement à promouvoir une alimentation locale et durable, à valoriser l'agriculture urbaine et à gérer nos matières résiduelles de façon responsable, notamment en adoptant un plan global de recyclage. À cet égard, en 2023-2024, nous nous sommes concentrés sur la transformation numérique de nos opérations pour réduire la consommation de papier, sur la réduction de l'utilisation des bouteilles à usage unique par les artistes qui se produisent sur nos scènes et sur le recyclage des matières résiduelles émanant de nos chantiers. Nous avons également poursuivi l'exploitation d'un potager urbain en collaboration avec des organismes voisins.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2023-2024	RÉSULTATS 2023-2024
5.71 Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles.	Plan d'économie circulaire et de valorisation des ressources	5.1 Pourcentage de réduction du nombre de bouteilles à usage unique mis à la disposition des artistes et employés.	50 %	50 % Cible atteinte
		5.2 Pourcentage de réduction d'utilisation de papier pour la planification des horaires et la gestion de la paie.	75 %	60 % Cible non atteinte
		5.3 Pourcentage de réduction des matières organiques jetées.		Cible non applicable
		5.4 Volume de légumes produits dans le jardin du GTQ.	300 kg	236 kg Cible non atteinte
		5.5 Taux de recyclage des matières résiduelles émanant des chantiers du GTQ.	85 %	85 % Cible atteinte
		5.6 Obtention de la certification Ici on Recycle Plus (IOR+).		Cible non applicable

ACTION 6 : PLAN D'ACCESSIBILITÉ ET D'INCLUSION

Le plan d'accessibilité et d'inclusion du Grand Théâtre de Québec vise à rendre les arts de la scène accessibles à tous les publics. Il est structuré autour des trois piliers suivants : l'accès physique au bâtiment pour le public, les artistes et le personnel, l'accès aux contenus des spectacles et des informations pour les personnes vivant avec un handicap visuel ou auditif et l'accès inclusif pour toutes les personnes de notre société. En 2023-24, nous avons élaboré un nouveau plan d'action à l'attention des personnes vivant avec un handicap, réaménagé l'espace des loges pour accueillir adéquatement les artistes à mobilités réduites, mis en place des programmes de formation à l'attention de notre personnel et porté une attention particulière à la satisfaction de la clientèle avec la mise en place de sondages post-événements.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2023-2024	RÉSULTATS 2023-2024
3.2.1 Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel.	Plan d'accessibilité et d'inclusion	6.1 Pourcentage d'événements pleinement accessibles pour les personnes à mobilité réduite.	100 %	100 % Cible atteinte
		6.2 Part du personnel de première ligne formé sur les sujets de l'inclusion.	100 %	100 % Cible atteinte
		6.3 Taux de satisfaction clientèle.	95 %	93,6 % Cible non atteinte

ACTION 7 : RESTRUCTURATION DES POLITIQUES ET PROCESSUS POUR UNE EXEMPLARITÉ EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Témoignant de notre volonté d'intégrer les principes de développement durable dans l'ensemble de nos politiques et procédures internes, cette action implique une révision détaillée et systématique de l'ensemble des politiques et règlements existant pour y incorporer les principes de durabilité. Les changements importants dans la haute direction de notre organisation ont toutefois fait en sorte de retarder les travaux à cet égard.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2023-2024	RÉSULTATS 2023-2024
5.1.1 Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales.	Restructuration des politiques et processus pour une exemplarité en développement durable	7.1 Part des politiques révisées pour intégrer les objectifs de développement durable.	10 %	0 % Cible non atteinte



Orchestre symphonique de Québec - Hadelich joue Brahms Photo : Andreea Doyle Simard



Simon Leoza Photo : Jean-François Gravel



Marthe Lavardière



Jason Bonham Photo : Stéphane Bourgeois



Remi Bolduc Photo : Darlene Sanchez



Louise Lecavalier Photo : Dieter Wuschanski



Adib Alkhalidey

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

La Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics en vigueur depuis le 1^{er} mai 2017 permet à toute personne de divulguer en toute sécurité un acte fautif commis ou sur le point de l'être à l'égard d'un organisme public. Conformément à l'article 25 de cette loi, le conseil d'administration a adopté une Politique sur la divulgation d'actes répréhensibles le 13 décembre 2017, laquelle désigne une personne responsable du suivi des divulgations et de l'application de cette politique. Aucune divulgation n'a été reçue pendant la période du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024.

À la suite de l'adoption le 29 mai 2024 du projet de loi no 53 (*Loi édictant la Loi sur la protection contre les représailles liées à la divulgation d'actes répréhensibles et modifiant d'autres dispositions législatives*), le Protecteur du citoyen s'est vu octroyer la responsabilité du traitement des divulgations d'actes répréhensibles au sein du gouvernement et à l'égard des organismes publics.

LA DIVERSITÉ, UNE VALEUR AJOUTÉE

La Société du Grand Théâtre de Québec est soucieuse d'assurer une meilleure représentation de la diversité culturelle et pose des gestes concrets en ce sens. Ainsi, le Grand Théâtre se montre sensible à la reconnaissance des communautés culturelles dans la programmation de ses spectacles.



The Cinematic Orchestra Photo : Jean-François Gravel



Duo Perse Inca Photo : Peter Graham



Emilie Clepper Photo : Jean-François Gravel



Mamadou Diabaté Photo : Stéphane Bourgeois



Jeremy Dutcher Photo : Kirk Lisage



April Wine



Q-052 et Rymz Photo : Stéphane Bourgeois



Le Tridant - Hosanna Photo : Stéphane Bourgeois



Soleil Launière Photo : Lucille Parry-Canet



Orchestre symphonique de Québec - Clemens Schuldt entre en scène Photo : Les Festifs



Catherine Ringer Photo : Jean-François Gravel



MG3 Photo : Victor Munhoz



Lara Fabian Photo : Jean-François Gravel



Michel Faubert et Bernard Falaise Photo : Alain Lefort



Half Moon Run Photo : Stéphane Bourgeois



Bobby Bazini Photo : Jean-François Gravel

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

Aucun manquement n'a été constaté au cours du dernier exercice financier en vertu du Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics et du Code de déontologie des administrateurs de la Société qui figure en annexe au présent rapport et qui est accessible à www.grandtheatre.qc.ca à la section Gouvernance.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le Code de déontologie de la Société du Grand Théâtre de Québec (ci-après « la Société ») a pour objectif de préserver l'intégrité et l'impartialité de ses administrateurs et de favoriser la transparence au sein de la Société.

Le Code de déontologie s'applique aux administrateurs définis comme étant les membres du conseil d'administration et au président-directeur général ou à la présidente-directrice générale de la Société.

PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

L'administrateur contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de la Société et à la bonne administration de ses biens. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie établis par les lois et les règlements ainsi que par le présent Code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et il est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre les décisions indépendamment de toute considération de partisanerie politique. En outre, la présidence du conseil et le président-directeur général ou la présidente-directrice générale doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques. L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions. Il doit dénoncer à la Société tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans un

organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

Le président-directeur général ou la présidente-directrice générale ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation, pourvu qu'elle y renonce ou en dispose avec diligence.

Le président-directeur général ou la présidente-directrice générale n'a droit, pour l'exercice de ses fonctions, qu'à la seule rémunération reliée à celles-ci.

Tout autre administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit dénoncer par écrit cet intérêt à la présidence et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération ou à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société par lesquelles il serait aussi visé.

L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la Société avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Le président-directeur général ou la présidente-directrice générale doit exercer ses fonctions de façon exclusive sauf si le gouvernement le ou la nomme, ou le ou la désigne aussi à d'autres fonctions. Il ou elle peut, toutefois, avec le consentement de la présidence du conseil, exercer des activités didactiques pour lesquelles il ou elle peut être rémunéré-e, et des activités non rémunérées dans des organismes sans but lucratif.

L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

L'administrateur doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

La présidence du conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Société.

L'ADMINISTRATEUR AYANT CESSÉ D'EXERCER

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus dans ses fonctions antérieures au service de la Société.

L'administrateur qui a cessé d'exercer des fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Société, ou un autre organisme ou entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public. La Société ne peut, quant à elle, traiter avec cet administrateur dans les circonstances ci-haut indiquées.

MESURES DE PRÉVENTION

L'administrateur doit, dès sa nomination, prendre connaissance des dispositions du Code de déontologie et attester qu'il en a pris connaissance. Il doit en outre déclarer les intérêts directs et indirects qu'il détient dans des entreprises, organismes et associations susceptibles de le placer en situation de conflit d'intérêts. Il doit également signaler toute modification survenant en cours de mandat.

L'administrateur doit indiquer les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, leur nature et leur valeur dès qu'ils prennent naissance. L'administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt et celui de la Société doit identifier toute situation potentielle ou réelle de conflit d'intérêts et en informer les membres du conseil. Il doit alors s'abstenir de participer à toute décision et délibération portant sur cet organisme, cette entreprise ou cette association et se retirer pour la durée des délibérations et du vote. Cette déclaration est contresignée au procès-verbal de la réunion des membres.

REBOUND de Caroline Laurin-Beaucage Photo : Vincent Drouin



Safia Noiin présente Kanen Photo : Stéphane Bourgeois



Opéra de Québec - Lucie de Lammermoor Photo : Jessica Latouche





Zaz Photo : Jean-François Gravel

Steve Hill Photo : Jean-François Gravel

GOVERNANCE DE LA SOCIÉTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

Éric Thibault, CPA, CIA, ASC, C.Dir. * | **

Associé - KPMG

Nomination : 29 mai 2024

Fin du 1^{er} mandat : 28 mai 2029

Associé chez KPMG, Éric Thibault est le leader de la pratique Aide gouvernementale de ce cabinet. Comptable professionnel agréé (CPA) et leader ESG pour la fiscalité au Québec, il cumule plus de 25 ans d'expérience en pratique privée et dans le secteur public québécois, notamment au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et à la Société québécoise des infrastructures où il a agi comme haut fonctionnaire. Reconnu par ses pairs pour son dynamisme, son esprit de synthèse et sa vision stratégique, sa pratique est axée sur des solutions novatrices et l'atteinte des résultats, et ce, dans plusieurs secteurs d'activité et de multiples contextes. Administrateur de sociétés certifié (ASC), il a été vice-président/trésorier du conseil d'administration de l'Orchestre symphonique de Québec de 2017 à 2024. Il est également engagé avec CPA Canada dans le processus d'admission à la profession de CPA depuis plus de 25 ans.

VICE-PRÉSIDENTE

Louise Clément, Adm.A., MBA, ASC * | **

Directrice régionale - Humance

Nomination : 13 juin 2012

Fin du 3^e mandat : 21 juin 2026

Louise Clément œuvre dans les domaines de la gestion stratégique et du management. Elle est consultante principale et leader marché Québec chez Humance, une entreprise qui accompagne les organisations dans l'élaboration de stratégies de croissance et de performance ainsi que dans la gestion des talents pour soutenir l'atteinte de leurs objectifs d'affaires. Elle est également formatrice

à l'École des dirigeants des HEC et au Collège des administrateurs de sociétés. Elle a été directrice du développement stratégique chez Joli-Cœur Lacasse Avocats et directrice générale de l'Association des médecins d'urgence du Québec, de la Chambre immobilière de Québec ainsi que de la Société des designers d'intérieur du Québec. Elle est notamment détentrice d'un Executive MBA de l'Université Paris-Dauphine, d'une maîtrise en administration des affaires de l'UQAM et détient la désignation ASC (Administratrice de sociétés certifiée). Elle a siégé comme administratrice à divers conseils d'administration dont ceux de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis, de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, du Fonds d'indemnisation du courtage immobilier ainsi que de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec.

TRÉSORIÈRE

Andrée Couture, CPA, CA ***

Nomination : 15 mars 2017

Fin du 2^e mandat : 14 décembre 2025

Membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec depuis 1981, Andrée Couture a exercé pendant une vingtaine d'années en financement d'entreprises au sein de la principale institution financière québécoise. Antérieurement, elle a œuvré auprès de deux des plus importantes firmes comptables dans les domaines des services financiers et comptables et de la juricomptabilité. Elle a de plus travaillé en matière de redressement d'entreprises et d'insolvabilité au sein d'un cabinet de syndicats à titre de syndic adjointe. Elle a siégé de 1999 à 2015 au conseil d'administration du Groupe Danse Partout Inc., composé de l'École de danse de Québec et de La Rotonde, où elle a également siégé au comité exécutif à titre de trésorière.

SECRÉTAIRE

Sophie Lefrançois, avocate, LL.M., ASC, C. Dir. * | **

Directrice principale - Affaires corporatives - Aéroport international Jean-Lesage de Québec

Nomination : 28 mars 2018

Fin du 2^e mandat : 21 juin 2026

Administratrice de sociétés certifiée, Sophie Lefrançois œuvre au sein d'Aéroport de Québec Inc. depuis 2009. Elle occupe actuellement le poste de directrice principale, affaires corporatives. Me Lefrançois siège au conseil d'administration du CHU de Québec - Université Laval depuis 2011 où elle assume la présidence du Comité de recherche, enseignement et évaluation et le rôle de présidente du Comité de révision en plus d'être membre du Comité sur les demandes de nomination et de renouvellement du statut et des privilèges. Après une pause de cinq ans, elle a été à nouveau nommée au Comité de vérification en 2024. Elle agit également à titre d'administratrice au Centre communautaire juridique de Québec et au sein du Groupe Danse Partout. Elle est membre du Barreau depuis 1991 et détient une maîtrise en droit. Me Lefrançois est chargée de cours à l'Université Laval depuis 2003 où elle enseigne, notamment, le droit des obligations et des affaires.

Catherine Michaud, CPA, CA, CIRP, SAI ***

Directrice principale, Stratégie et Transactions, EY

Nomination : 1^{er} décembre 2021

Fin du 1^{er} mandat : 30 novembre 2025

Membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec depuis plus de cinq ans, Catherine Michaud détient également son titre de professionnelle agréée de l'insolvabilité et de la réorganisation et sa licence de syndic autorisé en insolvabilité. Elle exerce ses activités dans le domaine des services consultatifs transactionnels au sein de l'une des plus importantes firmes comptables. Depuis plusieurs années, elle s'implique auprès de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches. Elle a notamment été bénévole au sein du Comité d'analyse et de relations avec les organismes à plusieurs reprises et elle a également participé à la première cohorte du Programme des philanthropes émergents de Centraide.

Richard Legendre, T.Sc.A., ASC **

Veilleur technologique

Service d'information industrielle du Québec

Nomination : 3 juin 2015

Fin du 2^e mandat : 30 novembre 2025

Richard Legendre est technologue en génie électrique et administrateur de sociétés certifié. Il exerce en pratique privée à titre de consultant en veille technologique et concurrentielle au sein du Service d'information industrielle du Québec qu'il a fondé en 1993. Il est chargé de cours au programme collégial de technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment au Campus Notre-Dame-de-Foy. Depuis 1984, il est membre de l'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPQ). Diplômé du Collège des administrateurs de sociétés, il siège au conseil d'administration de l'OTPQ depuis 1994, où il occupe le poste de président depuis juin 2022. Il a siégé au CA de Recyc-Québec (2007-2013) où il a présidé le Comité de gouvernance et d'éthique à la fin de son mandat.

Gaëtan Komguem Fotso

Conseiller en technologie de l'information

Nomination : 22 juin 2022

Fin du 1^{er} mandat : 21 juin 2026

Diplômé de l'école d'ingénierie française Télécom Bretagne en 2006, Gaëtan Komguem cumule plus de 18 années d'expérience en technologies de l'information en tant que chef de projet, analyste fonctionnel et analyste programmeur. Devenu entrepreneur au Québec, il a créé Sennacare, une plateforme de conciergerie dans le domaine de la santé, et une entreprise de consultation en technologies de l'information, Komcorp Services TI. Il siège à titre d'administrateur à la Chambre de commerce Québec-Afrique.

Steve Huot **

Directeur général - Le Groupe Danse Partout inc.

Directeur artistique - La Rotonde

Nomination : 22 juin 2022

Fin du 1^{er} mandat : 21 juin 2026

Directeur artistique de La Rotonde depuis 2007, directeur général du Groupe Danse Partout depuis 2012, Steve Huot participe au renouveau de la danse professionnelle dans la région depuis 1998. Formé en administration et nourri d'expériences en gestion, en communications et en médiation culturelle, il a largement contribué à l'essor et au rayonnement de la discipline dans la capitale. Catalysant une vision d'ensemble pour le développement de la danse professionnelle, il est à l'origine du projet de Maison pour la danse de Québec et en a été le principal porteur pendant près de 10 ans, jusqu'à son ouverture en 2017. Engagé dans sa communauté, il participe aux conseils d'administration de Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches et de Groupe de ressources techniques en arts (GRT ARTS) et s'implique dans de nombreuses tables de concertation en arts et en culture, autant à l'échelle régionale que nationale. Le Groupe Danse Partout est aujourd'hui constitué de trois divisions : La Rotonde, la Maison pour la danse et L'École de danse de Québec.



Pub Royal Photo : Jean-François Gravel

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

Claude Verret, CPA

Société du Grand Théâtre de Québec

Nomination : 14 février 2024

Fin du mandat d'intérim : 15 septembre 2024

Titulaire d'un baccalauréat en comptabilité et finance depuis 1991 et membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec, Claude Verret cumule près de 30 ans d'expérience à titre directeur des finances et vice-président finances et opérations. Ses compétences en matière de gestion et planification l'ont amené à agir au sein d'entreprises reconnues à l'échelle nationale, notamment dans les secteurs du transport et du recyclage. Directeur des finances et de

l'administration à la Société du Grand Théâtre de Québec depuis 2022, il a été désigné président-directeur général par intérim par le conseil d'administration le 20 décembre 2023 à la suite du décès de monsieur Gaétan Morency, et nommé au même titre ainsi qu'administrateur par le Conseil des ministres le 14 février 2024, et ce, jusqu'à l'entrée en fonction le 16 septembre 2024 de madame Annie Talbot nommée à son tour par le Conseil des ministres.

Comité de gouvernance, d'éthique *

Le comité de gouvernance et d'éthique est constitué de trois membres indépendants nommés par le conseil d'administration. Son rôle vise à seconder le conseil en regard de ses responsabilités en matière de gouvernance, d'éthique, de fonctionnement et d'évaluation de la performance et de l'efficacité du conseil, de ses comités et de ses membres.

Comité des ressources humaines**

Le comité des ressources humaines regroupe trois membres indépendants nommés par le conseil d'administration. Il a notamment pour fonction de seconder le conseil en matière de ressources humaines. Il doit s'assurer de la mise en place des politiques en ressources humaines, de l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience du conseil et des critères d'évaluation de la personne qui occupe les fonctions de président-directeur-général. De plus, il doit s'assurer de la mise en place d'un programme de planification de la relève des dirigeants.

Comité d'audit ***

Le comité d'audit est composé de trois membres indépendants nommés par le conseil d'administration. Son rôle consiste à seconder le conseil en matière de reddition de comptes et d'intégrité de l'information financière et des états financiers. Il doit s'assurer également de la mise en place de mécanismes de contrôle interne.



Cirque Kalabanté - Photo : Jean-François Gravel

Riopelle symphonique - Photo : Stéphanie Bourgeois



Le Trident - Orqueil et préjugés - Photo : Stéphanie Bourgeois

Boucar Diouf - Photo : Jean-François Gravel

PROFIL DES COMPÉTENCES

Comme le prévoit la Loi sur la Société du Grand théâtre de Québec, le gouvernement nomme les membres du conseil en tenant compte des profils de compétence et d'expérience approuvés par le conseil, après consultation de la Ville de Québec ainsi que d'organismes socioéconomiques et culturels à vocation nationale et régionale. En plus des biographies des membres qui comprennent leurs compétences, la matrice des compétences des administrateurs a été établie comme suit :

	PRÉSIDENT	VICE-PRÉSIDENTE	TRÉSORIÈRE	SECRÉTAIRE					PDG PAR INTÉRIM
	Éric Thibault	Louise Clément	Andrée Couture	Sophie Lefrançois	Richard Legendre	Catherine Michaud	Gaétan Komguem Fotso	Steve Huot	Claude Verret
COMMUNICATIONS / RELATIONS PUBLIQUES		•			•				
COMPTABILITÉ *	•		•			•			•
CONNAISSANCES ARTS ET CULTURE	•			•				•	•
DIRECTION D'ENTREPRISE	•	•	•	•	•	•		•	•
DROIT *				•					
GESTION DES RISQUES	•		•	•	•	•			•
GOVERNANCE**	•	•		•	•				
INFRASTRUCTURE	•				•	•		•	•
MARKETING		•			•		•	•	
RELATIONS DE TRAVAIL	•			•				•	•
TECHNOLOGIE ET NUMÉRIQUE					•		•		•
LIEU DE RÉSIDENCE	Québec	Lévis	Québec	Saint-Augustin-de-Desmaures	Québec	Québec	Québec	Québec	Québec
HOMME (H) / FEMME (F)	H	F	F	F	H	F	H	H	H
MOINS DE 35 ANS (X)						X			
PLUS DE 35 ANS (X)	X	X	X	X	X		X	X	X

Les membres du conseil d'administration adhèrent aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion et la Société du Grand Théâtre de Québec est conforme, à cet égard, à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État.

* Membre d'un ordre professionnel

** Certification en gouvernance

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

La Société du Grand Théâtre de Québec est une société d'État relevant du ministre de la Culture et des Communications. Elle est assujettie notamment à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

À la suite du décès le 16 décembre 2023 du président-directeur général (PDG) de la Société, monsieur Gaéтан Morency, les membres du conseil ont désigné, le 20 décembre 2023, le directeur des finances et de l'administration, monsieur Claude Verret, comme président-directeur général par intérim. Nommé le 14 février 2024 par le gouvernement du Québec à ce titre et à titre d'administrateur, il a exercé ce rôle jusqu'à l'entrée en fonction de madame Annie Talbot le 16 septembre 2024, laquelle fut nommée administratrice et présidente-directrice générale pour un mandat de cinq ans par le gouvernement du Québec le 21 août 2024.

En date du 29 mai 2024, le gouvernement du Québec a nommé monsieur Éric Thibault à titre d'administrateur et président du conseil d'administration pour un mandat de cinq ans. Conformément aux règles applicables, madame Carole Théberge, dont le mandat à titre d'administratrice et présidente du conseil était échu depuis le 27 mars 2023, est demeurée en fonction jusqu'à la nomination de son successeur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu de sa loi constitutive, la Société est administrée par un conseil d'administration composé de neuf membres nommés par le gouvernement du Québec. À l'exception de la personne qui occupe les fonctions de PDG, tous les membres du conseil sont indépendants. En conformité avec la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le conseil d'administration est composé d'au minimum 40 % de femmes et comprend un membre issu de la diversité ainsi qu'un membre de moins de 35 ans.

Au cours de l'automne 2023, le conseil d'administration a procédé à la composition de ses comités en reconduisant chacun des membres dans leur mandat respectif, et a dissous le comité de planification stratégique.

Aux termes des Règlements généraux de la Fondation de la Société du Grand Théâtre, quatre administrateurs ont été désignés pour siéger au conseil d'administration de la Fondation, dont trois sont issus du conseil du Grand Théâtre. Les travaux du conseil d'administration de la Fondation ont été suspendus au printemps 2024 jusqu'à nouvel ordre pour différentes considérations, dont le décès de monsieur Gaéтан Morency.

Conséquemment, afin d'assurer la succession au poste de PDG et de combler ce poste stratégique, le conseil d'administration a formé, dès janvier 2024, un comité de sélection composé des membres du comité des ressources humaines. Le mandat du comité, dont les travaux ont pris fin en juin 2024, a consisté à administrer le processus de sélection du poste à pourvoir à la direction générale.

En sus des affaires courantes, plusieurs assemblées extraordinaires ont été tenues, notamment en raison des éléments à mettre en place en vue du processus de recrutement précité, et dans le cadre de l'élaboration du Plan stratégique 2023-2027 et du Plan d'action de développement durable 2023-2028. Au cours de l'année, les membres du conseil ont eu aussi l'occasion de participer à une formation qui portait sur la logistique relative à la diffusion d'événements au Grand Théâtre, de sa programmation jusqu'à son règlement.

Dans la poursuite d'une saine gouvernance, le conseil prévoit à l'ordre du jour de chacune de ses rencontres une période de huis clos au cours de laquelle les administrateurs peuvent échanger sans la présence d'un membre de la direction. Bénéficiant d'un appui soutenu de ses administrateurs,

le conseil est précédé par la tenue de chacun de ses comités dont l'objectif est de faire rapport sur l'ensemble des activités qui relèvent de leur mandat.

En tenant compte des dix-huit réunions du conseil et de celles de ses comités, les membres ont siégé à trente-deux reprises au cours de l'exercice 2023-2024.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Le comité de gouvernance et d'éthique a pour rôle de seconder le conseil en regard de ses responsabilités en matière de gouvernance, d'éthique, de fonctionnement et d'évaluation de la performance et de l'efficacité du conseil, de ses comités et de ses membres. Au cours de l'année de référence, le comité a tenu quatre réunions qui ont porté sur :

- le suivi des obligations de la Société en matière de gouvernance et d'éthique et rapport au conseil;
- l'élaboration d'une Politique de rémunération des membres du conseil dans le cadre de la sanction apportée à la *Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives* à laquelle la Société est assujettie et recommandation au conseil;
- l'amendement du Règlement de régie interne de la Société et recommandation au conseil;
- l'amendement de la Politique de travail hybride et recommandation au conseil;
- l'actualisation de la trousse d'accueil des nouveaux administrateurs;
- la mise à niveau de la matrice de compétences des administrateurs et recommandation au conseil;
- l'analyse des résultats de l'évaluation du fonctionnement du conseil, de ses comités et de ses membres;

- la révision des formulaires d'évaluation du fonctionnement du conseil et de ses comités ainsi que la modernisation du processus;
- l'analyse des besoins des membres en matière de formation continue et rapport au conseil;
- le suivi des travaux de la Fondation de la Société.

COMITÉ D'AUDIT

Le rôle du comité d'audit est de seconder le conseil d'administration en matière de reddition de comptes et d'intégrité de l'information financière et des états financiers. De même, il s'assure de la mise en place de mécanismes de contrôle interne et de la gestion des risques. Au cours de l'année de référence, le comité d'audit a tenu quatre réunions qui ont porté sur :

- la réception du plan d'audit du Vérificateur général pour l'exercice financier 2022-2023;
- la revue des états financiers audités au 31 août 2023 par le Vérificateur général du Québec pour approbation et recommandation au conseil;
- l'assurance de l'indépendance des auditeurs externes;
- le suivi budgétaire des résultats prévisionnels et autres suivis financiers et rapport au conseil;
- l'analyse du budget 2023-2024 pour approbation et recommandation au conseil;
- l'analyse du rapport sur la Politique de financement des services publics au 31 août 2023 en prévision du rapport annuel 2022-2023 et recommandation au conseil;
- l'actualisation du registre des risques de la Société et recommandation au conseil;
- la prise de connaissance de la mise à jour sommaire du rapport annuel de la gestion des risques de la Société;

- le suivi du processus d'octroi de contrats du projet de remplacement du système de levage et de ses contrôles et celui des unités de ventilation et rapport au conseil;
- le suivi des échanges en ce qui a trait au renouvellement des assurances générales de la Société et rapport au conseil;
- la prise de connaissance des comptes rendus du comité de direction qui documentent le processus d'optimisation des ressources dans les opérations quotidiennes.

Le comité d'audit a eu l'occasion de rencontrer le Vérificateur général du Québec en l'absence des membres de la direction.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le comité des ressources humaines a notamment pour fonction de seconder le conseil en matière de ressources humaines. Il doit s'assurer de la mise en place des politiques en ressources humaines, de l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience du conseil et des critères d'évaluation du poste PDG. De plus, il doit s'assurer de la mise en place d'un programme de planification de la relève des dirigeants. Au cours de l'année de référence, le comité des ressources humaines a tenu cinq réunions qui ont porté sur :

- le suivi des obligations de la Société en matière de ressources humaines et rapport au conseil;
- le suivi de l'état d'avancement des travaux entourant le renouvellement de la convention collective relative au personnel de scène et rapport au conseil;
- l'analyse des résultats du sondage organisationnel 2024 et rapport au conseil;
- l'analyse d'une modification à l'organigramme de fonction du service des finances et de l'administration et recommandation au conseil;

- l'analyse d'équité salariale des postes à la direction et recommandation au conseil;
- l'analyse des directives de l'entente du Front commun du Secrétariat du Conseil du trésor;
- la mise à niveau du profil de compétence et d'expérience du poste de PDG;
- la mise sur pied d'un comité de sélection dans le cadre du processus entourant la nomination du prochain titulaire au poste de PDG.

Le comité de sélection s'est rencontré à de nombreuses occasions au cours de son mandat afin d'établir les critères de sélection de la firme de recrutement du poste à pourvoir, de décider des moyens d'évaluation et de désigner les personnes jugées qualifiées. Il s'est adjoint les services d'une firme externe pour l'accompagner.

AUTRES COMITÉS

COMITÉ DU NUMÉRIQUE

Le comité du numérique, dont la mission est de seconder le conseil d'administration en matière de gouvernance numérique de l'organisation, a tenu quatre réunions au cours desquelles il a suivi les résultats trimestriels des actions de communication et de marketing ainsi que l'avancement de l'ensemble des travaux qui relèvent du volet technologique de l'information.

COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Les travaux du comité de planification stratégique, qui consistaient à établir les orientations prioritaires de la Société, les objectifs, les indicateurs et les cibles, ont fait l'objet, au cours de l'année, d'ateliers de travail avec le personnel ainsi qu'avec les membres du conseil d'administration.

En février 2024, à la fin du processus de consultations auprès du ministère de la Culture et des Communications et du Secrétariat du Conseil du trésor, le conseil d'administration a approuvé le Plan stratégique 2023-2027 de la Société.

RELEVÉ ANNUEL DES PRÉSENCES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

Membres	CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE	COMITÉ D'AUDIT	COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES	COMITÉ DU NUMÉRIQUE
CAROLE THÉBERGE ¹	11/13	3/4	-	4/5	-
ÉRIC THIBAUT ²	2/13	1/4	1/4*	1/5*	1/3*
LOUISE CLÉMENT	11/13	3/4	-	4/5	-
ANDRÉE COUTURE	13/13	-	4/4	-	-
SOPHIE LEFRANÇOIS	13/13	4/4	-	4/5	-
CATHERINE MICHAUD	12/13	-	4/4	-	-
RICHARD LEGENDRE	10/13	1/4*	4/4	-	3/3
GAËTAN KONGUEM FOTSO	13/13	-	-	-	3/3
STEVE HUOT ³	13/13	-	-	4/5	-
GAËTAN MORENCY ⁴	3/13	1/4*	1/4*	1/5*	1/3
CLAUDE VERRET ⁵	8/18				

Conformément au Règlement de régie interne de la Société adopté le 13 novembre 2011, un membre est considéré avoir démissionné du conseil d'administration s'il est absent de trois (3) séances successives, sans en avoir avisé au préalable la présidence du conseil d'administration ou le/la secrétaire.

1. Fin de mandat de la présidence le 28 mai 2024
2. Début de mandat de la présidence le 29 mai 2024 (décret 417-2018)
3. Nommé membre du comité des ressources humaines le 27 septembre 2023
4. Décès du président-directeur général le 16 décembre 2023
5. Désigné président-directeur général par intérim par le conseil d'administration le 20 décembre 2023 et nommé administrateur et président-directeur général par intérim par le Conseil des ministres le 14 février 2024 (décret 256-2024)

* Assistance à titre d'invité



Cassee-Noisette Photo : Félix Renaud

Émilie Bilodeau Photo : Jean-François Gravel

RÉMUNÉRATION

ADMINISTRATEURS

Outre le remboursement des dépenses auquel ils ont droit dans le cadre de leur fonction, à la suite de la sanction en juin 2022 de la *Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives*, en vertu du décret gouvernemental numéro 221-2023 du 8 mars 2023, les administrateurs de la Société du Grand Théâtre de Québec sont éligibles, depuis le 1^{er} avril 2023, à une rémunération annuelle à titre d'administrateur du conseil d'administration de même qu'à un montant complémentaire lorsqu'ils siègent à un ou des comités du conseil d'administration.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2024

Nom du membre	PRÉSIDENTE	MEMBRES	PRÉSIDENTE	MEMBRES	AUTRES AVANTAGES	TOTAL DE LA RÉMUNÉRATION
ÉRIC THIBAUT	5 436 \$	- \$	661 \$	- \$	- \$	6 097 \$
CAROLE THÉBERGE	15 764 \$	- \$	6 301 \$	- \$	- \$	22 065 \$
LOUISE CLÉMENT	- \$	10 600 \$	1 200 \$	4 879 \$	- \$	16 679 \$
SOPHIE LEFRANÇOIS	- \$	10 600 \$	- \$	5 600 \$	- \$	16 200 \$
RICHARD LEGENDRE	- \$	10 600 \$	4 200 \$	2 800 \$	- \$	17 600 \$
ANDRÉE COUTURE	- \$	10 600 \$	4 200 \$	- \$	- \$	14 800 \$
CATHERINE MICHAUD	- \$	10 600 \$	- \$	2 800 \$	- \$	13 400 \$
GAËTAN KONGUEM	- \$	10 600 \$	- \$	2 800 \$	- \$	13 400 \$
STEVE HUOT	- \$	10 600 \$	- \$	2 582 \$	- \$	13 182 \$

Monsieur Éric Thibault a été nommé président du conseil d'administration de la Société le 29 mai 2024
Le mandat de madame Carole Théberge à titre de présidente du conseil d'administration de la Société s'est terminé le 28 mai 2024

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES DES DIRIGEANTS LES MIEUX RÉMUNÉRÉS 2023-2024

Dirigeants	RÉMUNÉRATION DE BASE ¹	PRIMES D'ASSURANCE COLLECTIVE PAYÉES PAR L'EMPLOYEUR	CONTRIBUTIONS AUX RÉGIMES ASSUMÉES PAR L'EMPLOYEUR	RÉMUNÉRATION GLOBALE ³
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM (8 MOIS) CLAUDE VERRET	146 692,16 \$	4 085,89 \$	12 579,61 \$	163 358 \$
DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION CHRISTIAN NOËL ²	143 344,17 \$	2 020,39 \$	12 488,99 \$	157 854 \$
DIRECTEUR MARKETING ET DE L'EXPÉRIENCE CLIENT JEAN-FRANÇOIS ERMEL	138 590,00 \$	4 260,19 \$	12 488,99 \$	155 339 \$
CHEFFE DU MARKETING ET DES COMMUNICATIONS LUCIE CLOUTIER	99 946,00 \$	4 260,19 \$	8 687,62 \$	112 894 \$
CHEFFE DU SERVICE DE L'ACCUEIL GENEVIÈVE BERGERON	99 946,00 \$	4 260,19 \$	8 687,62 \$	112 894 \$

1. La rémunération de base est celle versée au cours de l'année 2023-2024 sur la base de l'échelle de traitement applicable
2. Cette rémunération de base comporte une rétroactivité accordée à la suite d'un changement de classe au cours de l'année 2023-2024
3. La rémunération globale comprend les avantages sociaux (voir note 16 de la page 43 des états financiers)

PERSONNEL D'ENCADREMENT

Conformément à la décision du Secrétariat du Conseil du trésor du 24 janvier 2017 (CT 317234) d'abolir les régimes de rémunération variable du personnel d'encadrement de certains organismes publics dont la Société, le conseil d'administration a procédé le 27 mars 2019 à des modifications aux conditions de travail du personnel d'encadrement en abrogeant le versement de boni au rendement. Aucun boni au rendement n'a été versé depuis 2011-2012.

HONORAIRES DE L'AUDITEUR EXTERNE

Aucuns honoraires n'est versé à l'auditeur externe de la Société. En vertu de l'article 30 de la *Loi sur la Société du Grand théâtre de Québec* (ch. S-14.01), l'auditeur externe est le Vérificateur général du Québec.

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Société a répondu aux exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1) et du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, notamment par la diffusion sur son site Web des renseignements et des documents transmis dans le cadre d'une demande d'accès à l'information. Au cours de l'année financière, la Société n'a reçu aucune demande d'accès à des documents administratifs et n'a fait l'objet d'aucun accommodement raisonnable ni d'aucune demande de révision à la Commission d'accès à l'information. De plus, la Société n'a tenu aucune activité particulière en ce qui concerne l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

APPLICATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DE L'ÉTAT ET DE LA DIRECTIVE RELATIVE À L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LA LANGUE OFFICIELLE DANS L'ADMINISTRATION

ÉMISSAIRE ET COMITÉ PERMANENT

Avez-vous un ou une émissaire?	Non
Avez-vous un comité permanent ou avez-vous choisi de mettre en place un comité permanent?	À mettre en place en 2024-2025 ¹
Si oui, combien y a-t-il eu de rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice?	0
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître l'émissaire à votre personnel ou le nom d'une personne-ressource à qui poser des questions sur l'exemplarité de l'État?	Oui
Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures :	
<ul style="list-style-type: none"> Publication de la <i>Politique linguistique</i> sur le site Web et diffusion dans un répertoire informatisé destiné au personnel 	

DIRECTIVE RELATIVE À L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LA LANGUE OFFICIELLE

Est-ce que votre organisation dispose d'une directive particulière approuvée par le ministre de la Langue française?	Non
Si vous avez une directive particulière : <ul style="list-style-type: none"> Indiquez la date à laquelle elle a été approuvée par le ministre de la Langue française : Combien d'exceptions cette directive compte-t-elle? 	s.o.
Au cours de l'exercice, votre organisation a-t-elle eu recours aux dispositions de temporisation prévues par le <i>Règlement sur la langue de l'Administration</i> et le <i>Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche</i> ?	Non
Si oui, indiquez le nombre de situations, cas, circonstances ou fins pour lesquels votre organisation a eu recours à ces dispositions ² :	s.o.
Au cours de l'exercice, quelle proportion des employés de votre organisation a reçu de l'information concernant la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle (du ministre ou particulière) afin d'assurer une utilisation exemplaire du français conformément aux dispositions de la Charte de la langue française?	s.o.

1. Dans les circonstances du décès du président-directeur général de la Société, la mise en place d'un comité permanent a été reporté au prochain exercice.

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS 2023-2024

La Politique de financement des services publics, rendue publique en 2009, vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire. Au cours de l'exercice 2023-2024, la Société a procédé à la mise à jour du registre des produits et de l'évaluation de leurs coûts. Les coûts des biens et services sont établis sur la base des coûts totaux (directs et indirects). L'allocation des coûts indirects, qui représente la plus large part des coûts totaux, a été effectuée en tenant compte des mêmes hypothèses qui ont servi au calcul du niveau de financement visé.

Revenus provenant de la tarification	MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION TARIFAIRE	MODE D'INDEXATION DU TARIF	REVENUS DE TARIFICATIONS PERÇUS ¹ (\$)	COÛTS DES BIENS ET SERVICES (\$)	NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT ²	NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ	JUSTIFICATIONS DU NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ
BILLETTERIE	Valeur marchande	1-09-2024	Refixation	2 191 557	3 770 369	58 %	47 %	Promouvoir la diffusion de la culture
MAIN D'ŒUVRE SCÉNIQUE	Coût	1-09-2024	Refixation	1 732 143	3 415 863	51 %	40 %	Promouvoir la diffusion de la culture
LOCATION DE SALLE	Valeur marchande	1-09-2024	Refixation	1 229 839	1 609 788	76 %	60 %	Promouvoir la diffusion de la culture
PRÉSENTATION DE SPECTACLES	Valeur marchande	1-09-2024	Refixation	3 914 943	8 422 333	46 %	36 %	Promouvoir la diffusion de la culture
STATIONNEMENT	Valeur marchande	1-09-2024	Refixation	225 564	301 528	75 %	60 %	Augmenter les revenus autonomes
SERVICES À LA CLIENTÈLE	Valeur marchande	1-09-2024	Refixation	183 400	187 965	98 %	74 %	Augmenter les revenus autonomes
LOCATION DE LOCAUX	Coût	1-09-2024	Refixation	31 468	43 734	72 %	74 %	Augmenter les revenus autonomes
TOTAL				9 508 914	17 751 580	54 %	40 %	

Revenus provenant d'une autre source que la tarification

SUBVENTIONS	4 612 881						
FONDS DES IMMOBILISATIONS	4 799 802						
FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL	-						
COMMANDITES	509 592						
INTÉRÊTS ET FRAIS D'ADMINISTRATION	430 457						
ÉCHANGES	-						

Coûts pour des activités gratuites ou non liées à la prestation des services

LOCAUX DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC	1 318 168						
FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL	-						
ÉCHANGES	-						
ACTIVITÉS GRATUITES ²	101 242						
FONDS DES IMMOBILISATIONS	-						
TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS	19 861 646	19 170 990					

1. En 2023-2024, 54 % du coût des biens et services provient des frais fixes et généraux. Ceux-ci, qui sont répartis au prorata des revenus réellement perçus, provoquent des fluctuations annuelles importantes au coût des biens et services de chaque catégorie en raison de la variation annuelle importante des revenus provenant des présentations et coprésentations ainsi que des revenus de billetterie. Par conséquent, le niveau de financement atteint dans chaque catégorie varie de façon sensible d'une année à l'autre.

2. Accès aux activités gratuites. Raison : rendre accessible les arts de la scène aux personnes à faible revenu.

COMMANDITAIRES

La Société du Grand Théâtre de Québec tient à remercier particulièrement tous ses commanditaires et collaborateurs qui, par leur contribution financière ou des services, ont aidé la Société à produire et à présenter des spectacles en 2023-2024.

PARTENAIRE MAJEUR

TELUS

PARTENAIRES FINANCIERS

Alex Coulombe Itée (Pepsi)
Chez Rioux & Pettigrew

PARTENAIRES DE SERVICES

Hôtel Château Laurier
Hôtel Château Bellevue

PARTENAIRES DE DIFFUSION

Centre de la francophonie des Amériques	La Rotonde
Centre d'études collégiales de Montmagny	La Tribu
Centre R.I.R.E. 2000	Le Phoque OFF
Concerts pour toutes les oreilles	Les Escales en chanson de Petite-Vallée
Conservatoire de musique de Québec	Maison pour la danse
De la Létourneau	Musée de la civilisation
Festival d'été de Québec	Nuits d'Afrique
Festival Québec Jazz en Juin	Rideau
Hublo	Solotech
KWE! À la rencontre des peuples autochtones	Unidsounds
L'Ampli de Québec	Ville de Québec



Festival d'Opéra de Québec - La vie parisienne Photo : Jessica Latouche



Don Juan Photo : Jean-François Gravel



Vincent Gagnon Photo : Jean-François Gravel



Michel Rivard Photo : Jean-François Gravel



Louise Latraverse Photo : Stéphane Bourgeois



Katia Rock Photo : Jean-Charles Labarre



Les Sœurs Boulay Photo : Stéphane Bourgeois



Le Magicien d'Oz Photo : Stéphane Bourgeois



Fabien Cloutier Photo : Stéphane Bourgeois



Joe Grass Photo : Frédérique Bérubé



Luc Langevin Photo : Jean-François Gravel



Sven Lakes Photo : Jeannette Bak



Plume Latraverse



Jason Lang



Damien Robitaille Photo : Jean-François Gravel



Morin-Levasseur Photo : Martin Morissette

